

La *boite* *aux* *lettres*

du *père* *noël*

Le Marinier 2021

ELECTRICITE GENERALE - ANTENNES
TV - MENAGER - CADEAUX
CHAUFFAGE - CLIMATISATION

SARL COLLET

4 place du marché
69420 CONDRIEU

04 74 59 53 48
colletsarl@wanadoo.fr
www.extra-condrieu.fr



MOTRIO
simplifions l'entretien auto

Nicolas FRAYSSE

Société Nouvelle Capellaro
ZAC de la Maladière
69420 CONDRIEU

Mail : garage.capellaro@gmail.com | Mécanique Toutes Marques
Tél. : +33 (0) 4 37 04 60 23 | Carrosserie - Peinture
Fax : +33 (0) 4 37 04 60 27 | Vente Véhicules neufs et occasions

OPTIQUE *Just'un regard*

CONDRIEU
20 rue de la Liberté
04 74 84 70 17
condrieu@justunregard.com

AMPUIS
32 Bd Allées
04 74 84 31 25
ampuis@justunregard.com

www.justunregard.com



guillon s.a
menuiserie

38370 Les Roches de Condrieu
Tél. : 04 74 56 45 50 - Fax : 04 74 56 50 46
www.guillon-sa.com

SOMMAIRE

Le Mot du Maire • page 1

Notre Village • pages 2 à 9

Votre nouvelle équipe municipale - En 2020 aux Roches - Aménagement des espaces verts - Solidarité - CCAS - Terre de cuisines - Changement de noms de rues - Projets et réflexions - Maisons fleuries - DICRIM Chats libres - Cantedor Hommage.

Vie Scolaire, périscolaire, Jeunesse pages 10 à 14

Ecoles Publiques - L'ALSH - Sou des Ecoles Publiques - Ecole Saint Nicolas - OGECAPEL Saint Nicolas - Accro'Jeunesse.

Vie Associative Rocheloise

pages 15 à 17

Paroisse Saint Pierre - Comité de jumelage Club de loisirs - Libre en tête.

Sports • pages 18 à 23

SIGIS - ASR Foot - Aïkido - Gymnastique Volontaire - Rugby - Saint Clair Echecs - ASR Basket - Les Archers - Objectif glisse - Judo Société nautique.

Autour des Roches • pages 24 à 27

L'outil en main - UNRPA - Sapeurs Pompiers Jeunes Sapeurs Pompiers - Nouvelles légendes L'Ile du Beurre - La FNACA - Voir ensemble.

A votre service • pages 28 à 30

Service Petite Enfance - Transports - Centre de soins infirmiers - ADPAH - Déclaration d'armes ISERE ADOM.

Infos pratiques • Pages 31 à 35

La tribune • Page 36

LE MARINIER - 2021

distribué gratuitement dans chaque foyer

Directeur de publication

Madame la Maire

Contenu

Service Communication Commune des Roches de Condrieu

Crédit photos : Le Marinier 2021 - Mairie des Roches de Condrieu. Toutes les autres photos sont fournies par les associations

Conception, Mise en page

JC Der Markarian - jcd5@wanadoo.fr

Publicité, Impression

Rhizome - gaudry.dominique@orange.fr

Madame la Maire et les membres de la commission information remercient les entreprises pour leurs encarts publicitaires et toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

Le Mot du Maire



Madame, Monsieur,

L'année 2020 s'est achevée emportant avec elle son lot de défis. Certains de nos concitoyens ne l'ont pas terminée et nous ont quittés en cours de route. Certains ont disparu sans avoir pu être accompagnés de leurs proches. Ce sont vers toutes ces victimes directes et collatérales que vont mes premières pensées.

Une année qui pourrait être facile à résumer, tant nos vies ont été réduites par un satané virus nommé COVID 19 ! Et pourtant, en écrivant cet éditorial, je ne sais trop quoi évoquer en premier.

Nous retiendrons plusieurs choses de cette année « expérimentale », et tout un chacun aura sa propre classification des événements, de son vécu.

Une remise en cause de nos vies, de nos fonctionnements, de nos projets, et aussi, de nos regards vers l'autre. Chacun gardera sa propre expérience de ces moments inédits, difficiles, insupportables pour certains.

L'arrivée du premier confinement le 17 mars, a mis entre parenthèse les élections municipales et j'ai pour ma part, très vite oublié la campagne et le scrutin, aussi bizarre fut-il de par son organisation sanitaire. Je ne reviendrai pas sur les mesures que j'ai dû prendre au niveau communal, qu'il s'agisse du plan de continuité d'activité au sein de la mairie et de la résidence pour personnes âgées, de la prise en charge des enfants des personnels soignants ou assimilés, du suivi des personnes vulnérables, seules, et de l'information de la population. Nous aurons dû attendre le 28 mai pour installer les nouveaux élus et pour désigner maire et adjoints. J'ai donc l'honneur de pouvoir à nouveau écrire cet éditorial, dans notre magazine annuel.

Aussi, je remercie toutes celles et ceux qui, une fois encore, m'ont apporté leur confiance.

L'année 2020 n'aura pas permis aux élus de véritablement lancer les projets d'investissement pour la commune. Quelques réflexions ont, cependant pu être menées et les actions au quotidien n'ont eu de cesse de m'occuper et d'occuper l'exécutif, car les affaires courantes ne s'arrêtent jamais. Ce sont d'ailleurs elles, qui, bien que plus discrètes, sont le plus évocatrices de nos missions tournées vers la population rochelaise.

De même, le service public a pris tout son sens dans cette période compliquée, à la faveur de la conscience professionnelle du personnel communal. Je dois aussi évoquer celui du Centre Communal d'Action Sociale qui a su préserver nos résidents âgés de Cantedor. Je dois reconnaître que si j'ai connu quelques angoisses face au virus, elles étaient surtout tournées vers nos résidents heureusement épargnés jusqu'à ce jour.

Je n'oublie pas que certains d'entre vous se trouvent peut-être en grande difficultés. Que ces personnes n'hésitent pas à se manifester en mairie afin d'être reçue par moi-même ou par l'adjointe aux affaires sociales, et ce, en toute confidentialité.

Enfin, cette année tourmentée, a mis à mal nos commerçants et artisans.

Aux côtés de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, nous avons pu distribuer les premiers masques durant la période de pénurie. Des aides économiques ont été mises en place pour les artisans, commerçants, entreprises en difficulté. Le Département de l'Isère a été, quant à lui, un allié précieux pour la gestion de la résidence d'autonomie Cantedor.

En dépit des tristes événements rattachés au terrorisme, aux exactions des casseurs, à la défiance regrettable envers les forces de l'ordre, à cette cacophonie ambiante, il nous faudrait retenir les immenses élans de solidarité qui ont jailli au cours de cette année 2020, nous permettant de croire encore à la nature humaine, et aussi en la France. Nous ne remercierons jamais assez nos gendarmes et pompiers pour leurs actions au cœur de notre population.

En 2021 sont prévus les élections départementales et les élections régionales. Ces deux rendez-vous électoraux ont leur importance car il s'agit, entre autres, de défendre nos politiques de solidarité (Département) et économiques (Région) au sein de notre territoire ; Il sera important de voter pour permettre à ces deux entités de continuer à agir en se démarquant du parisianisme et de la centralisation des décisions. Leur soutien en cette période pénible est indispensable.

Sur le plan communal, nous amorcerons les travaux voirie assortis de la réfection des réseaux humides et de l'enfouissement de l'éclairage public qui passera en LED dans le cadre de notre démarche environnementale. Les travaux sur la mairie et l'école élémentaire « Les Mariniers » seront à l'ordre du jour, afin d'allier confort et réduction de consommation d'énergie. Il sera question également d'agrandir l'aire de stationnement rue Pasteur et de renouveler la fresque de la place du Carcan à la faveur d'un appel à projets.

Je souhaite à nos associations le nouveau souffle nécessaire à la réalisation des animations tant attendues sur notre commune. Pourquoi ne pas étudier avec une nouvelle entité, la création de jardins partagés ?

Si le ton de cet éditorial est sans précédent, cette page reste pour moi le lien qui me permet de vous souhaiter à toutes et tous, une meilleure année 2021. Qu'elle soit réparatrice et sereine, et surtout, continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Au nom du conseil municipal et des élus du Centre Communal d'Action Sociale, je vous souhaite une belle année 2021.

Isabelle DUGUA

Maire
Vice-présidente EBER

Votre nouvelle équipe municipale ... 2020 - 2026



Isabelle DUGUA
Maire
Vice présidente EBER à la culture, au patrimoine et en charge du port de plaisance des Roches de Condrieu



Sylvia JOURDAN
1ère adjointe - Enfance
Jeunesse, affaires scolaires et périscolaires, communication numérique



Georges PROENCA
2ème adjoint - relation avec les associations, subventions, culture, patrimoine, fêtes et cérémonies, CMJ



Annie VIALLET
3ème adjointe - sécurité, urbanisme, environnement, cimetière



Jean-François PAVONI
4ème adjoint - travaux, réseaux secs et humides, transition énergétique et support du Règlement Général sur la protection des données



Carmen POIREE
5ème adjointe - action sociale, logement et information écrite



Josy ANCHISI
Conseillère déléguée autonomie et personnes âgées



Max PHILIBERT
Conseiller délégué aux relations avec les instances sanitaires et sociales



Patrick BESSON



Hélène COURBIERE



Alexandre GARABEDIAN



Bertrand GARNIER



Gisèle LESCOT



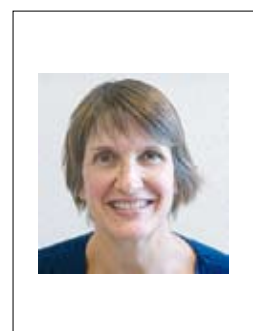
Claude SGHETZ



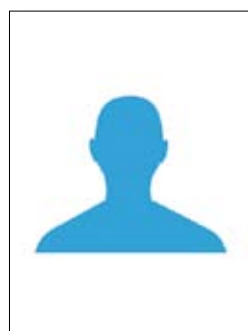
Fabien THOMMES



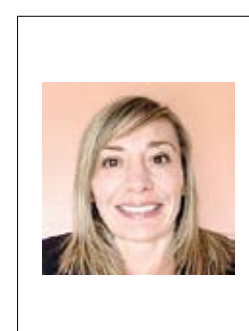
Élus de l'opposition



Annie MORANT



Philippe MENDRAS



Aurélie MOULIN



Paul RAGUENES

En 2020 aux Roches



Carnaval

Février



Remise de la médaille du travail

David Lombard - Ingénieur
Directeur des Scs Techniques

Catherine Bosc
Secrétaire générale

Mars



8 mai

Cérémonie du 8 mai



Mise en place du nouveau conseil municipal

28 mai



103 ans de Madame Darmancier

Août



11 novembre

Novembre



Distribution des colis de Noël

Décembre



Repas de Noël à la résidence Cantedor

Aménagement des espaces verts : Le Service Technique a mené un vrai travail de professionnel

Le village des Roches de Condrieu, à l'initiative de son maire, Isabelle Dugua, a adopté depuis plusieurs années, un fleurissement à la provençale.

Après la longue période de travaux dédiée à la construction de la nouvelle école maternelle et la réhabilitation de la Place Charles de Gaulle, les services techniques de la ville se sont consacrés à la végétalisation de la rue Nationale, de l'avenue de la Libération et de l'arrêt de bus.

Les travaux d'aménagement se sont déroulés sur plusieurs mois (de septembre 2019 à mars 2020) car il fut difficile de mobiliser 2 agents plusieurs semaines consécutives. Cette mission a été intégrée parmi les nombreuses tâches journalières des services techniques (ramassage de déchets et nettoyage de l'espace public, désherbage manuel des rues, entretien des espaces verts, des bâtiments et des véhicules).

Un terrassement avec un engin mécanique a été nécessaire afin de mettre en forme les espaces et apporter la terre végétale mais toutes les opérations qui ont suivi ont été effectuées manuellement. Dans un souci économique (eau) et écologique (produits phytosanitaires), une toile de paillage a été mise en place afin de gérer au mieux la pousse des adventices et un paillage minéral pour conserver la fraîcheur du sol.



Environ 50 tonnes de minéral ont été nécessaires, toutes granulométries confondues : Gravier, concassé, balthazar, enrochement, et de différentes origines (Roches de Méaudre, concassé d'Hauteville et Chateaubourg).

Une cinquantaine d'arbustes et plus de 200 vivaces et graminées ont été plantés. Les essences végétales ont été choisies pour leur résistance aux climats chauds et leur faible besoin en eau. Un système d'arrosage goutte à goutte

a quand même été mis en place pour gérer les périodes de canicule.

Arbustes :

Cupressus Sempervirens, Lagerstroemia, Phormium, Yucca, Dasylirion, Chamaerops, Agave, Verbena, Néruium.

Vivaces : Gaura, Delosperma, Agapanthus, Heuchera, Sedum.

Graminées :

Carex, Pennisetum, Stipa, Festuca....

Tout ceci pour le plaisir des yeux !

La solidarité au rendez-vous

Le premier confinement aura été pour tous un temps de remise en cause de nos certitudes et de nos modes de vie. En mairie, une de nos premières préoccupations, et ce avant notre approvisionnement, a été de pouvoir fournir des masques aux personnes les plus vulnérables. Un appel a été lancé en direction des couturières de la commune.

Nous avons pu de notre côté acheter un stock d'élastiques afin d'aider à la four-



Des volontaires se sont manifestées pour

cette fabrication, et c'est à ces personnes que nous souhaitons rendre hommage. Nous remercions également, les personnes qui, spontanément, se sont fait connaître en mairie, pour proposer de l'aide à la personne.

Merci à : Mesdames FOUREL, BERTHON, LEBLANC, VIALLET, PASTUREL, BONNAUD, CLUZEL, PERRON et à toutes les bénévoles qui ont confectionné et distribué des masques dans l'anonymat.

Le Centre Communal d'Action Sociale



Le centre communal d'action sociale est un établissement public communal. Il exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient. Il est géré par un Conseil d'Administration composé du Maire, qui en est le Président de droit et en nombre égal de membres élus en son sein par le Conseil Municipal et de membres extérieurs de différentes associations élus par le Maire. Le conseil d'administration des Roches est composé de 9 membres.

Il peut apporter une aide ponctuelle pour des personnes en grande difficulté, donner des conseils, communiquer des adresses utiles, servir d'intermédiaire avec l'administration et les partenaires sociaux et médico-sociaux. Que ces personnes n'hésitent pas à se manifester en mairie afin d'être reçue par Mme La Maire ou par l'adjointe aux affaires sociales, et ce, en toute confidentialité.

Les administrateurs et le personnel sont tenus au secret professionnel.

Il participe dans différents domaines :

L'AIDE A DOMICILE

Gérée par l'ADPAH (Aide à domicile aux personnes âgées ou handicapées). En 2019, la commune a participé aux frais de fonctionnement pour un montant de 8 980.07 euros représentant les heures travaillées en 2018.

Une permanence est assurée au centre de soins infirmiers de St Clair du Rhône situé 1036 Route de Condrieu le lundi après-midi et le jeudi matin.

La responsable de secteur est joignable au 04 74 86 55 82

Portage des repas

Un service de portage de repas à domicile peut être assuré à toutes personnes, âgées, handicapées ou connaissant des difficultés permanentes ou temporaires.

Depuis le premier janvier 2020 renseignements et inscrip-

tion au secrétariat de Cantedor au 04 74 56 40 83

Le CCAS s'est doté d'un véhicule isotherme électrique pour permettre la livraison des repas dans les meilleures conditions sanitaires et dans le respect de l'environnement. L'achat de ce véhicule a été subventionné à hauteur de 50% par la CARSAT Rhône Alpes.

Téléalarme

Cette installation assure la tranquillité, l'écoute 24 h su 24, 7 jours sur 7, sans décrocher le téléphone de la personne âgée ou malade.

L'utilisation est simple, il suffit d'appuyer sur le médaillon que la personne porte sur elle pour qu'aussitôt les sapeurs pompiers soient à l'écoute et interviennent si besoin. Cette installation est sécurisante : elle permet le maintien à domicile de la personne âgée, seule ou handicapée. Le coût de ce service est lié aux revenus de la personne concernée et peut être pris en charge après étude du dossier par certaines mutuelles complémentaires et, (ou), par le conseil général de l'Isère.

Renseignements et inscription en mairie au 04 74 56 56 00

Repas du CCAS

Les personnes âgées de 70 ans et plus sont conviées au repas annuel offert par le CCAS, un colis est remis aux personnes ne pouvant se rendre au repas.

Pour cette année 2020, ne pouvant nous retrouver à l'Hôtel Bellevue suite au Covid-19 un colis a été offert à toutes les personnes, nous avons souhaité que ces colis soient remis avant les fêtes de fin d'année.

Terre de cuisines

Un nouveau prestataire pour la restauration collective de notre école est en place depuis le 1er janvier 2020 pour une durée de 2 ans.

Terres de Cuisine propose une cuisine naturelle avec priorité aux produits régionaux et à l'agriculture durable. Outre le zéro plastique, Terre de Cuisine est au cœur de ce nouveau partenariat qui fut malmené par le confinement.

Celui-ci s'est véritablement mis en place dès le 11 mai pour la reprise d'activité de l'école. La société de restauration scolaire a tout d'abord livré des repas froids individuels afin de permettre aux enfants de retrouver les repas habituellement servis un mois plus tard. Cette période de transition dans des conditions exceptionnelles s'est déroulée dans un climat où il a fallu s'adapter quotidiennement.

Cette période a également permis d'apprécier le rôle primordial du secteur alimentaire français et des producteurs de nos territoires.

Les nombreuses initiatives de ventes en circuits-courts qui ont vu le jour pendant la crise en témoignent. Forts de ces constats, la restauration collective qui livre les repas à l'école en ressort avec une conviction renforcée de ce que doit être la restauration collective : un service social et éducatif, offrant une alimentation basée sur des aliments sains, produits de manière raisonnée, approvisionnés au plus près de leur lieu de consommation et cuisinés maison.

Dans la continuité de ces engagements, la commune avait demandé dans son cahier des charges d'anticiper la loi Egalim entrée en vigueur au 1er janvier 2020 : pour information, la loi Egalim ordonne l'information des usagers sur la part des produits de qualité et durables entrant dans la composition des repas, la fin des ustensiles en plastiques et la gestion des excédents alimentaires.

Depuis le 22 octobre 2020, la loi oblige les acteurs de la restauration collective à une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et la signature d'une convention pour des dons avec une association. Enfin le 1er novembre 2021

marquera la fin des expérimentations engagées en 2019 et l'affichage de la nature des produits entrant dans la composition des menus (facultatif) ainsi que mise en place d'un menu végétarien par semaine (obligatoire). Dès le 1er janvier 2025, les contenants alimentaires plastiques seront interdits.

Notre commune a fait le choix dès à présent de respecter cette loi avec un repas végétarien et un repas bio par semaine et 2 composantes bio par jour. Dès cette rentrée 2020, les engagements des approvisionnements évoluent de nouveau : avec 100% d'omellettes ou œufs durs Bio, 0% d'additifs de produits classés 4 par la dernière enquête du magazine « Que choisir » hors charcuteries (nitrites), 100% des charcuteries sont dorénavant d'origine France contre 12% pour l'année 2019, légumes bio 100% origine France (hors champignons) contre 92% pour l'année

2019, pâtes 100% origine France et blé français (hors pâtes à lasagne d'origine Italie) contre pâtes de fabrication française au blé France/UE pour l'année 2019. Pour le plat principal, ceux-ci intègrent un minimum de 40% de légumes frais et locaux, ou à minima d'origine France selon les saisons.

Enfin, désireux d'être transparents sur la composition des repas, l'application « Terres de Cuisine » est maintenant disponible. Vous trouverez ci-dessus les modalités de cette application pour vous tenir informés si vous le souhaitez.

La commune des Roches de Condrieu est engagée au plus près de ces démarches et de partage de valeur d'une cuisine naturelle, de priorité aux produits régionaux et à l'agriculture durable, de lutte contre le gaspillage alimentaire et de continuité du service afin que nos élèves puissent bénéficier de repas de qualité.

Nouveau : Une application pour les parents qui veulent s'informer sur les menus de la cantine.



C'est simple et gratuit, il suffit de télécharger l'application sur votre téléphone.

Vous accéderez directement aux menus de vos enfants, à la composition des plats, aux allergènes et aux produits labellisés.

Vous y trouverez également des informations sur les recettes, les animations, et aussi des actualités diététiques et nutritionnelles.

Pour vous connecter, c'est très simple :

- téléchargez l'application « TerresdeCuisine » (sur Google Play et App Store) ou flashez le QR code
- ajoutez un restaurant (icône « + »)
- renseignez le mot de passe :
- sélectionnez l'école de votre enfant



Grâce à l'application, vous aurez désormais un accès direct aux menus, et plus encore !

Changement de noms de rues

Le Service National de l'adressage et le Département ont demandé à notre commune de modifier des numéros d'adresses et les noms de certaines rues (doublement, incohérence, etc...).

Ces modifications mineures au sein de notre village, ont pour objectif de faciliter les tâches :

- Des secours
- De la gendarmerie
- De la distribution du courrier et des colis
- Du déploiement de la fibre optique.

Le conseil municipal a ratifié les changements suivants :

- La rue du Rhône devient la rue des Bateliers
- Une partie de la rue de la Fontaine devient la rue du Tabagnon
- L'autre partie vers Cantedor devient la rue Olympe de Gouges
- Le lotissement Champagnole devient le lotissement Les Hérissons
- La rue devant la mairie sera la rue Simone Veil
- La place devant l'école devient la Place Marie Curie
- Une impasse est créée rue Frédéric Mistral, ce sera l'impasse des Lômes.

Ces changements auront lieu durant le 1er semestre 2021.

Une attestation de ces modifications sera adressée à chaque personne concernée par ces changements.

Votre carte d'identité, passeport et permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valables. **En revanche, le certificat d'immatriculation de votre véhicule** doit être modifié dans le mois suivant le changement de voie ou de numéro. Cette démarche (gratuite, hors frais d'envoi de 2,76 euros) est à effectuer sur le site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/vos-demarches/Changement-d-adresse> Une étiquette de changement d'adresse vous sera adressée directement et sera à coller sur votre certificat d'immatriculation.

Pensez également à signaler la modification de l'adresse auprès des organismes privés et publics.

Le site : <https://www.service-public.fr> vous propose de faire cette demande de modification d'adresse et d'en informer automatiquement les principaux organismes (CPAM, CAF, EDF, la Poste...).

Pour plus de renseignements :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

En cas de difficultés pour effectuer ces démarches, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Les services de la Poste seront informés et indulgents pendant quelques semaines si tous vos changements ne sont pas encore effectués.

La commune distribuera les nouveaux numéros et mettra en place les nouvelles plaques des rues.

Projets et réflexions affaires à suivre...

Le contexte sanitaire particulier a considérablement impacté la planification de certains travaux de notre commune.

On note que les interventions concernant le passage de l'autoroute fibre Internet se sont bien terminées et que sa mise en œuvre se poursuit vers l'Est du Département de l'Isère. Les premières connexions via la fibre pour nos administrés ne sont pas prévues avant 2022.

Les travaux concernant nos réseaux secs et humides vont pouvoir reprendre en priorité dans la rue Nationale dès que la construction en cours rue des Roches, nous le permettra.

Les projets de rénovations de notre école et de notre Mairie ont été initialisés et l'agrandissement du parking de la rue Pasteur en réflexion.

Les interventions d'envergure sur le pont des Roches-Condrieu vont impacter lourdement les habitudes de déplacement de tout un chacun sur une longue période. La réflexion sur les déplacements doux a été menée par un cabinet d'études sous l'égide de la communauté de communes ENTRE BIEVRE ET RHONE et reste donc de sa compétence.

Isabelle Dugua, vice-présidente en charge du port de plaisance, avec l'équipe de la capitainerie, souhaite proposer à EBER, le lancement d'une étude complémentaire sur l'accès promenade bords du Rhône.

Affaires à suivre...

Concours des maisons fleuries 2020

Catégorie Maisons

1^{er} : M. et Mme

BARBOSA-CHALANCON

Rue de la Décize

2^{ème} : M. et Mme

GIRARD-VALENTIN

Rue F. Mistral

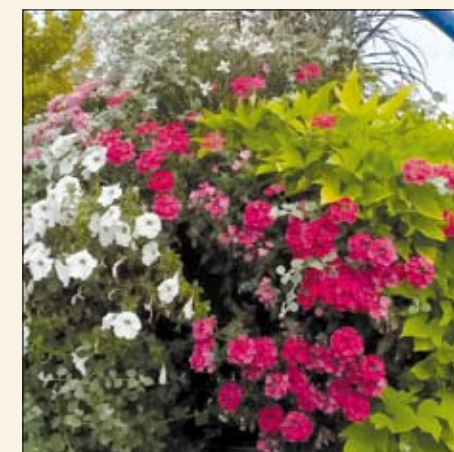
3^{ème} : M. et Mme VANEL-CHANAL

Rue F. Mistral

Catégorie Fenêtres & Balcons

1^{er} : M. et Mme DUTRONC

Rue Pasteur



2^{ème} : M. et Mme FREUND

Rue des Mariniers

3^{ème} : M. et Mme

DOMINICI-BERNIER

Rue Jean Jaurès

Catégorie Jardins & Terrasses

1^{er} : M. et Mme DEVOS-DULAURIER

Avenue de la Gare

2^{ème} : M. et Mme DUPUIS

Avenue Emile Romanet

3^{ème} : M. et Mme DORSEMAINE

Avenue Emile Romanet

La sécurité de la population rochelaise.

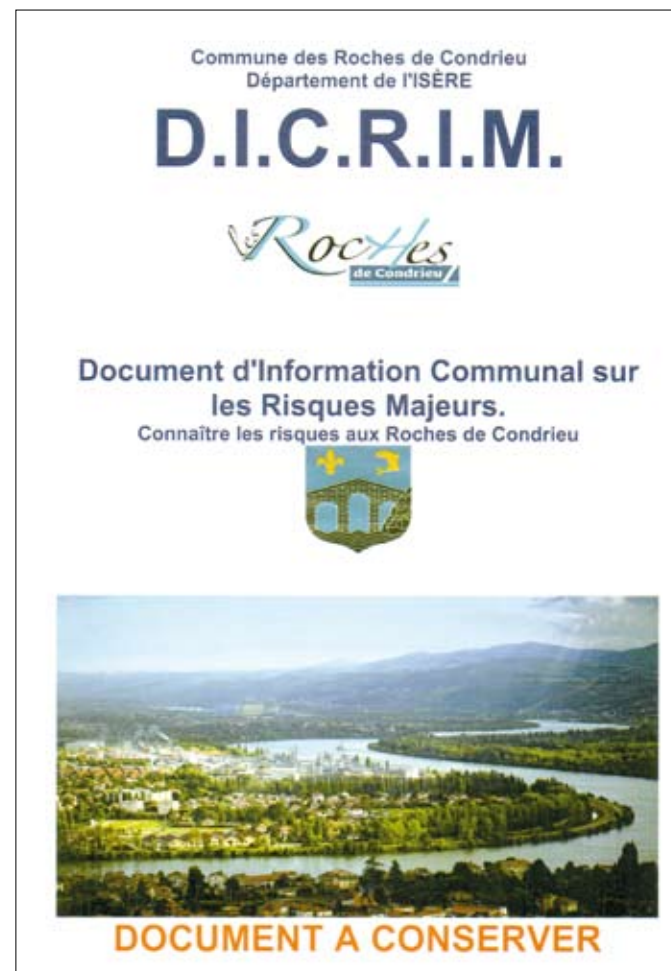
Notre commune est située dans une zone d'aléas divers. Ceux-ci sont répertoriés dans le Plan Communal de Sauvegarde mis en place par les élus en 2009. Celui-ci, régulièrement mis à jour, recense l'ensemble des risques industriels mais aussi naturels. Il est associé à un document appelé DICRIM, Document d'Information Communale sur les Risques Industriels Majeurs.

Le PCS peut être déclenché par le Maire ou sur demande du Préfet. En parallèle, notre système de télé-alerte doit permettre d'avertir la population du risque encouru et de lui donner les recommandations nécessaires. A cette fin, un répertoire strictement réservé à ce système est saisi dans le logiciel. Il est donc indispensable que toutes les personnes non identifiées dans les annuaires comme résidant sur la commune, à l'aide du formulaire mis à leur disposition en mairie, communiquent leur numéro de téléphone et/ou adresse email. Il est utile, également, que la mairie soit informée de leur départ de la commune, afin qu'ils ne soient pas contactés inutilement, en cas de crise.

Vous trouverez ce formulaire dans cette édition du Marinier, pour les personnes qui n'auraient pas déjà fait connaître leurs coordonnées courriel et téléphone.

De même, il est impératif, que chaque foyer soit muni d'une réserve de pastilles d'iode qui pourrait être précieuse en cas d'accident nucléaire (à n'utiliser que sur instruction officielle). Ces pastilles peuvent vous être remises gratuitement à la pharmacie BERAUD, sur présentation de justificatif de domicile.

Toutes les mesures préventives ou curatives adaptées aux incidents majeurs, sont précisées dans le DICRIM, disponible en mairie, notamment pour les nouveaux arrivants.



Chats en vadrouille et la procédure « chats libres »

Des administrés nous ont signalé la présence de nombreux chats errants sur la commune. Les chats ne sont pas nuisibles mais se multiplient rapidement.

La commune va organiser une stérilisation de ces félins comme le stipule la loi.

Une fois stérilisés ils seront, comme la réglementation l'impose, relâchés où ils ont été capturés.

Une cage-piège est installée avec un appât. Lorsque le chat est pris, il est transporté chez le vétérinaire qui procède à l'opération puis il est ramené à l'endroit de sa capture pour reprendre une vie normale mais sans descendance !!

La commune des Roches de Condrieu ayant signé une convention avec la SPA de Lyon verra une partie des frais engagés pris en charge par cette dernière.



(environ 1/3).

Cette opération a un coût non négligeable : environ 58 euros pour un mâle et 100 euros pour une femelle. Les animaux seront aussi tatoués afin d'être identifiables comme l'oblige la loi pour tous les propriétaires de chats.

La première campagne envisagée portera sur une trentaine de « minets ».

Une boîte aux lettres et des rêves envolés

Cette année, le Père Noël a décidé de déposer sa boîte devant la mairie de la commune.

De nombreuses lettres y ont été déposées par les enfants de la commune.

Malheureusement, la stupidité de certains qui se sont amusés à vandaliser la boîte et à voler certaines lettres, a privé nos chérubins de la lettre de réponse du Père Noël.

Nous espérons que les enfants ont vu malgré tout, leurs souhaits se réaliser.

Résidence autonome Cantedor

Le foyer logement est devenu Résidence d'Autonomie. Cette nouvelle appellation trouve sa source dans le contrat pluri-annuel d'objectif et de moyens (CPOM) signé par le CCAS de la commune et le Département de l'Isère.

La résidence reçoit les personnes âgées de 65 ans au moins.

La résidence FPA est dotée de 44 studios composés d'une pièce principale, d'une kitchenette (avec plaques électriques et un réfrigérateur), d'une salle de bains, toilette et d'un vestibule avec une grande penderie. Chaque studio est doté d'un large balcon. Un service laverie et repassage est à la disposition de tous les résidents. Une messe est servie mensuellement grâce aux bénévoles de la paroisse. Une bibliothèque est à la libre disposition de tous. Une salle de restaurant spacieuse permet aux résidents, qui le désirent, de prendre leur repas de midi.

Si vous êtes intéressé vous pouvez contacter le directeur au 04 74 56 40 83 qui pourra répondre à vos questions.

Un conseil de vie sociale (C.V.S.) fait régulièrement le point sur la vie de l'établissement et des propositions pour améliorer son fonctionnement. La Présidente en est Mme GARDE.

Les résidents bénéficient d'actions de prévention pour la perte d'autonomie, à savoir : séance de gym douce les vendredis matin de 10h30 à 11h30, relaxation, séance de sophrologie et séance de musico thérapie pour des moments de détente.

Les activités qui animaient la vie de Cantedor ont été stoppées du fait du Covid-19. Malgré tout, nous avons pu fêter, en comité réduit, les 103 ans de Mme Darmancier.



103 ans de Mme Darmancier



Repas de Noël

Hommage du Maire à Jean Contamin



Jean CONTAMIN a été conseiller municipal de 2001 à 2014, et 1er adjoint de 2008 à 2014.

Il nous a quitté en 2020, discrètement, et j'ai pu l'accompagner, avec sa famille, en sa dernière demeure.

Jean était un brillant ingénieur, et notre commune lui doit toutes les avancées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (télérelève, captage de secours en eau potable etc.). Il a été également à l'origine de la réfection en tuiles vernissées du clocher de notre église Saint-Nicolas, entre autres choses.

J'ai appris beaucoup à ses côtés à la faveur de son engagement sans faille pour notre commune et de sa franchise toujours bonne conseillère.

Merci Jean.

Ecole Maternelle Publique

L'année scolaire dernière a été perturbée par le confinement. La reprise des cours dans l'école a eu lieu le 12 mai. La première partie de l'année, parallèlement au travail en classe, les élèves ont pu participer à différentes sorties : cinéma, médiathèque, spectacle de musique à Saint-Maurice l'Exil, fête du Carnaval à la résidence Cantedor... et à des ateliers : ateliers de Noël grâce à l'aide de nombreux parents, cuisine ...

En cette rentrée de septembre 2020, une troisième classe a pu ouvrir suite à une hausse des effectifs. Il y a ainsi 65 élèves. Une nouvelle enseignante a été nommée : Madame Sandrine Champion. Elle enseigne en classe de moyenne section. L'école poursuit les projets engagés l'année passée : les moyens et les grands sont inscrits au projet « Classes qui jouent » en partenariat avec TEC. Les enfants vont mettre un conte en musique et ils seront aidés d'une musicienne qui interviendra dans la classe.

D'autres projets sont à venir :

- cinéma à Condrieu : courts-métrages sur la nature
- ateliers de bricolage et de cuisine pour Noël
- sorties nature et ateliers scientifiques
- participation au Prix Unicef de la littérature jeunesse
- sorties de fin d'année en préparation: ferme pédagogique et espace zoologique...

Toute l'équipe enseignante en profite pour dire un grand merci au Sou des Ecoles pour le financement de ces projets !



Ecole Élémentaire Publique

Cette année 2020 a été une année bien particulière qui restera dans notre mémoire ! Une année bouleversée par la crise sanitaire et le confinement qui ont perturbé le déroulement des projets prévus pour l'école élémentaire. Heureusement, certains ont pu être menés à leur terme.

Les CP-CE1 de Mme Lainé-Cumin ont travaillé avec l'auteur de jeunesse Mathias Friman en collaboration avec la Médiathèque de Saint-Maurice-l'Exil. Ils ont découvert l'univers de l'auteur puis créé leur propre livre sur le thème des animaux.

Les CE1-CE2 de Mme Jacquot ont participé à des ateliers découverte pendant la semaine du goût. Ils ont ensuite participé au projet « Non au harcèlement ! ». Après des ateliers de réflexion, des débats, ils ont créé un film vidéo qu'ils ont proposé au jury de ce prix.

Les deux classes de cycle 3 de Mme Quinzoni et M. Belin étaient inscrites au programme d'éducation à l'image « Ecole et Cinéma ». Ils n'ont malheureusement pu voir qu'un seul film de cette programmation : « L'enfant et le monde » film d'animation brésilien au cinéma le Rex du Péage de Rousillon. Les sorties de fin d'année et la classe découverte prévue au mois de mai ont été elles aussi annulées.

La fin de l'année aura également été marquée par le départ à la retraite de Mme Lainé-Cumin, après plus d'une vingtaine d'années auprès des enfants de la maternelle, puis de l'élémentaire, en assumant en même temps la charge de la di-

rection de l'école. Elle a été particulièrement sollicitée pour l'organisation de cette dernière année marquée par la crise sanitaire. Nous la remercions pour son engagement et sa bienveillance auprès de tous, et lui souhaitons de profiter maintenant pleinement de cette retraite bien méritée !

L'école a accueilli en septembre deux enseignants, M. Roisin au CP-CE1 et Mme Guithon en CE1-CE2. Elle complète le mi-temps de Mme Jacquot. Mme Quinzoni a été nommée sur le poste de direction.

L'école a enfin pu accueillir tous les enfants en septembre avec un protocole sanitaire renforcé et nous espérons pouvoir mener à terme les projets prévus pour chaque classe. Toutes les classes ont déjà pu se rendre à Beaurepaire aux Rencontres Internationales du Cinéma au mois d'Octobre pour voir le film « Calamity, une enfance de Martha Jane ».

Elles participent comme chaque année au Prix de lecture des Incorruptibles. La classe découverte sera finalement une classe de neige dans le Vercors au mois de mars, si tout se passe comme prévu.

Le Sou des Ecoles nous soutient en participant grandement au financement de ces projets et nous l'en remercions !

Espérons que cette année soit à nouveau une année riche en découvertes et en moments partagés pour tous les élèves !

L'ALSH - Les Rochelois Malins

Il y a du nouveau à l'ALSH Les Rochelois Malins ! Depuis début novembre, un vent nouveau souffle sur l'accueil péri-scolaire.

Dans ce contexte particulier, et le protocole sanitaire que nous nous devons d'appliquer, des projets d'animation ont commencés à émerger. Chaque classe, sur le temps de pause méridienne, a ainsi l'opportunité de vivre chaque jour des animations diverses dans des espaces différents, auprès de la même animatrice.

Ainsi, les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont par exemple la chance de pouvoir réaliser, imaginer, créer un Escape Game made in Les Roches de Condrieu, qui sera ouvert aux rochelais et rochelaises en fin d'année scolaire le temps d'une ou plusieurs journées (si la situation sanitaire nous permet de l'organiser ainsi). Pour ce projet, l'ALSH est ravi de pouvoir accueillir Alexandre GARABEDIAN, conseiller municipal, dans ses locaux 2 jours par semaine, afin qu'il mette son savoir au service de ce projet.

Et les projets ne s'arrêtent pas là ! Les maternelles ont pu réaliser de belles créations de saison et de jolies décorations de Noël, les CP-CE1 ont créé des marque-pages et des luminions, les CE1-CE2 de jolis photophores automnaux, les CM1-CM2 des mobiles et des parties endiablées de Loup Garou ... Ainsi que tous les jeux collectifs, d'équipe et de coopération mis en place avec et par les enfants.

Sans oublier l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (le 20 novembre 2020), où les enfants ont pu parler sur ce sujet à travers la mise en image de ce qu'ils souhaitaient exprimer en cette occasion.

L'équipe d'animation est ravie de pouvoir partager ces moments-là avec les enfants de l'accueil péri-scolaire, afin d'illuminer leur quotidien et de tout mettre en œuvre pour que ces temps de loisirs soient synonymes de plaisir.

Le Sou des Ecoles Publiques

Que s'est-il passé en 2019-2020 ?

L'année scolaire avait pourtant bien commencé, mais la crise du COVID 19 ne nous a pas permis d'aller au bout de nos projets !

Cependant, grâce au bénévolat des parents d'élèves, des commerçants, des associations, des enseignants, des parents, habitants de la commune et de la mairie des Roches de Condrieu, les manifestations se sont déroulées dans la bonne humeur ! en tout cas pour celles que nous avons pu organiser avant la crise sanitaire que nous avons traversée depuis mars 2020 et que nous traversons encore actuellement .

L'accueil café à la rentrée, ventes de DVD de la kermesse, les ventes de pizzas, le 8 décembre, le passage du père Noël dans les classes avec distribution de cadeaux et de friandises pour les enfants, le cinéma de Noël, la vente de sapins, les brioches des Rois, la tombola, les bugnes pour Mardi Gras, et puis nous ne pouvions pas laisser partir les enfants en vacances sans un petit cadeau de fin d'année : sac du sou des écoles avec goûter, la photo de classe offerte par le sou, et une clef USB offerte aux CM2 qui sont devenus collégiens aujourd'hui.

Malheureusement, la COVID19 nous a contraints à annuler la classe découverte pour les CE2/CM1 et les CM1/CM2, ainsi que toutes les sorties de fin d'année et notre traditionnelle kermesse, tant attendue par tous les enfants !

Et pour cette année ?

Après notre assemblée générale du 9 octobre et l'élection de notre nouveau bureau, le Sou des Ecoles Laïques des Roches de Condrieu, en partenariat avec l'équipe enseignante, va tant bien que mal, tenté d'organiser diverses manifestations qui pourront nous permettre de soutenir financièrement les différents projets à venir, de l'école élémentaire et maternelle.

Dans la mesure du possible, et si le contexte sanitaire nous le permet, le sou des écoles va continuer à enrichir la vie scolaire de nos enfants en apportant l'aide financière nécessaire.

Nous comptons sur vous, car sans nos courageux bénévoles, le bureau seul ne pourrait pas mener à bien sa mission.

Nous avons bien l'intention d'organiser (dans la mesure des possibilités) des ventes, une tombola, car cette année encore pas de Loto, et nous espérons beaucoup d'autres choses !

Nous vous donnerons rendez-vous tout au long de l'année, par le biais du cahier de liaison, d'internet, de notre page facebook, afin de vous tenir informés des différents projets qui seront élaborés lors



de cette année scolaire, aussi étrange soit-elle, afin de faire en sorte que ceux-ci prennent vie !

Nous tenons à remercier tous les nouveaux parents volontaires et tous ceux déjà investis depuis des années.

Merci encore pour votre investissement, merci pour les enfants.

Nouveau bureau constitué à la suite de notre assemblée générale du 9 octobre 2020 :

Présidente : Madame Ariane BONIN

Vice-Présidente : Madame Marcia DA SILVA

Trésorière : Madame Véronique COUPRIE

Trésorière adjointe : Madame Tiffany COURTOIS

Secrétaire : Madame Marie BARRE

Secrétaire adjointe : Madame Béline CHARDON

Commissaires aux comptes : Madame Stéphanie MIGUENS-CLEMENT et Madame Ségolène DELAVAUULT

Chargée de communication : Madame Ségolène DELAVAUULT

Nos coordonnées, n'hésitez pas à nous contacter :

sou.des.ecoles38370@free.fr - Tél. : 06 58 35 42 10

Calendrier de quelques manifestations du Sou 2021 :

Février : vente de Pizzas - **Mars/Avril :** Tombola - **Juin :** Pizzas

26 Juin : Kermesse (date à confirmer)

Prenez bien soin de vous et des vôtres, protégez-vous, respectez les consignes sanitaires et les gestes barrières !

Nous attendons tous avec hâte un retour à la normal !

Ecole Saint Nicolas

L'année scolaire 2019-2020, marquée par cette terrible crise sanitaire fut très particulière pour nos écoliers. Nous n'avons pu mener à bien nos enseignements et nos projets que jusqu'à cette obligation sans précédent de confinement de toute la population. Cette situation inédite nous a demandé de revoir et d'adapter nos méthodes d'enseignements en mettant en place une continuité pédagogique avec l'école à distance, en cherchant des idées novatrices pour stimuler nos élèves face au manque de rapports humains et à l'absence de cadre scolaire. (Classe numérique, défis, padlet...). Certains projets, classes de découvertes, balade au bord du Rhône, fresque commune à toutes les classes n'ont pas pu être réalisés et le seront peut-être, nous l'espérons cette année.

Septembre 2019 : Démarrage du Projet « Regards du Rhône, Rhône en rêves, Rhône en vrai » avec l'association Lyonnaise Sea, Sciences et Arts.

Notre mascotte Augustin le bouquetin part des Alpes Suisses pour aller manger une glace au sel en Camargue en suivant le Rhône, ce qui sera propice à de nombreux apprentissages.

Octobre 2019 : Semaine du goût : Dégustation de fromages blancs natures ou agrémentés de confitures et de céréales.

Novembre 2019 : Les élèves assistent à la commémoration du 11 novembre et chantent « La Marseillaise ».

Décembre 2019 : Vente de lumignons décorés par les enfants.

Spectacle de Noël présenté par les enfants à la salle de l'Arbuel de Condrieu.

Le Père Noël, en personne, distribue des papillotes aux enfants à la fin du spectacle.

Janvier 2020 : Sortie au théâtre Saint Martin pour la classe de CM1/CM2.

Partage de la galette à l'occasion de l'Epiphanie.

Février 2020 : Les élèves déguisés fêtent le carnaval à l'école et partagent un goûter.

Pour l'année scolaire 2020-2021, nous reprenons le projet d'école « Regard du Rhône » qui est resté en suspens en raison de la crise sanitaire.

Nos classes de découvertes sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Les inscriptions pour la rentrée 2020-2021 sont ouvertes.

Ecole en partenariat avec le collège « Les Marronniers »

Priorité faite à nos élèves pour intégrer la 6ème.

Renseignements : 04.74.56.43.50

ecolesaintnicolas2@wanadoo.fr

www.ecole-saint-nicolas.e-monsite.com



Défi artistique pendant le confinement



Partage d'un gâteau d'anniversaire



Défi artistique pendant le confinement

OGEc / APEL Saint Nicolas

Récapitulatif 2019-2020

Les deux associations se sont mobilisées ensemble, dans une ambiance très conviviale, pour la réussite des manifestations, afin de participer au financement des différentes sorties pédagogiques des élèves et au fonctionnement de l'école.

Participation à :

- Financement du Projet d'école
- Achat de vélos
- Participation à la sortie théâtre
- Participation pour la semaine du goût et la galette des Rois
- Achats de manuels scolaires
- Peinture de la classe de CM, du couloir et du vestiaire

Les horaires de la garderie sont :

7h30-8h15 - 16h30-18h30

Etude surveillée à partir du CP jusqu'au CM2 afin de faire les devoirs au calme de 16h45 à 17h30.

Une aide aux devoirs gratuite est en place le lundi et le jeudi soir de 16h45 à 17h30.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 sont ouvertes.

Bureau OGEc :

Président : M. Christophe Sejallet

Vice-Président : M. Frédéric Chatron

Trésorière : Mme Sandrine Drevon

Secrétaire : Mme Marie-Adèle Cote

Bureau APEL :

Présidente : Mme Noémie Da Silva

Vice-Présidente : Mme Marion Guillemoto

Secrétaire : Mme Virginie Laboni

Calendrier des manifestations à venir (sous réserve)

Soirée Pizzas : vendredi 19 février

Journée structure gonflable : date à définir

Soirée Pizzas : vendredi 23 avril

Kermesse : dimanche 27 juin



Balade pour observer le Rhône



Une année mouvementée avec l'ACCRO'jeunesse !

L'ALSH Jeunesse a proposé des activités culturelles, sportives, artistiques, manuelles et culinaires. De l'atelier bois au canoë, de l'initiation à la magie à l'accrobranche de nuit, les jeunes avec leurs animateurs ne manquent pas d'idées pour élaborer les programmes d'activités.

Une année riche de rencontres et d'émotions !

Les séjours : L'été s'est poursuivi avec deux séjours ACCRO' Jeunesse à Yenne (Haute Savoie), 1 séjour 11/13 ans et 1 séjour 14/17 ans.

27 jeunes des 4 communes de l'Entente ont pu (re-)découvrir le lac du Bourget et les activités de montagne. Les séjours se sont déroulés dans un camping et en gestion libre, c'est-à-dire que les jeunes gèrent les budgets, les courses, la conception des repas, les activités. Les jeunes sont au cœur des actions.

L'Accro'jeunesse accompagne les jeunes vers l'autonomie par la prise de responsabilité, l'apprentissage et l'organisation.

Les temps forts pour l'année 2020-2021 !

Le déménagement de l'Accro'jeunesse à Saint Alban du Rhône : des nouveaux locaux situés chemin de la Varèze. Près du Rhône, l'Accro'jeunesse bénéficie des espaces verts et de la zone de loisirs.

Des séjours programmés en 2021 :

Deux séjours cet été (11-13 ans et 14-17 ans).

Un séjour à Mammola, ville jumelée avec Saint Clair du Rhône, est envisagé pour l'été 2022. La réflexion autour de l'organisation de ce voyage a déjà commencée.

Espace Jeunesse :

L'ACCRO' jeunesse est un accueil de loisirs dédié spécifiquement à l'accueil des jeunes scolarisés dès le collège et jusqu'à 17 ans inclus pour des temps d'activités les mercredis, les samedis ainsi que les vacances scolaires. L'Accro'jeunesse accompagne aussi les jeunes dans la réalisation de leurs projets autofinancés.

Salem, l'animateur jeunesse, est présent quotidiennement sur site.

Pour tout rendez-vous ou renseignements,
contactez Salem Bouras au 07.79.86.25.87

Mail : accrojeunesse@mairie-stclairdurhone.com



Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais

La Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais s'étend sur douze villes ou villages : Saint Maurice l'Exil, le Péage de Roussillon, Roussillon, Chanas, Salaise sur Sanne, Saint Alban du Rhône, Clonas sur Varèze, Auberives sur Varèze, Cheyssieu, Saint Clair du Rhône, Saint Prim et les Roches de Condrieu.

Les prêtres et diacres desservent treize lieux de culte (églises) sur notre paroisse, ainsi que les neuf lieux de culte de la Paroisse Notre Dame des Sources en Sanne Dolon.

Prêtre Curé : Père Jean-Hugues Malraison.

Prêtres Coopérateurs : Père Davy Bassila-Benazo, Père Basile Nzereka-Mulewa, Père Thomas Mesidor.

Diacres : Bernard Buisson et Thierry Merle.

Communauté religieuse : Sœurs Jésus Serviteur. Quatre religieuses retraitées mais actives dans la Paroisse et dans les établissements de soins aux personnes âgées.

Les membres laïcs de l'Equipe Paroissiale : Nicole Gaillard, Marie-Claude Pillon et Pierre Boucherand.

Maison Paroissiale :

4 rue Bayard - 38550 Le Péage de Roussillon

Tél : 04 74 86 29 57 avec répondeur

Accueil : du lundi au samedi de 9 heures à 11 heures.

Courriel : maison.paroissiale@pspepr.fr

Service communication : communication@pspepr.fr

Site de la Paroisse : <https://www.pspepr.fr>

Site du diocèse : <http://diocese-grenoble-vienne.fr>

Information paroissiale mensuelle disponible à l'entrée de l'église et sur le site de la Paroisse.

Permanence cure des Roches : 25, rue Victor Hugo, de 10h à 12h les deux mardis qui précèdent la messe dominicale mensuelle.

Pour les messes dominicales trois lieux fixes :

Le samedi à 18h en hiver, 18h30 en été, à la Chapelle des Cités à Roussillon.

Le dimanche à 9h à Saint Clair du Rhône, et à 10h30 au Péage de Roussillon.

Les autres lieux de culte ont des messes en alternance. Aux Roches le premier samedi du mois sauf les mois d'été.

Pour les messes de semaine :

Chaque mercredi à 18h, une messe est célébrée aux Roches à l'église en été, à la cure en hiver à 18h, une fois par mois le mercredi à 10h30 au Foyer Cantedor. (Voir feuille d'information à l'église ou sur le site de la Paroisse).

Pour les Baptêmes : demande à la Maison Paroissiale (mardi matin) prévoir un délai de trois mois.

Pour les Mariages : demande à la Maison Paroissiale prévoir un délai de dix à douze mois.



Pour les Funérailles : la famille contacte l'entreprise de pompes funèbres qui se met en rapport avec la Paroisse. La préparation de la cérémonie avec la famille est faite par une équipe de laïcs en lien avec le célébrant à la cure, 25 rue V. Hugo.

Pour la Catéchèse Primaire : contact à la maison paroissiale.

Pour les Aumôneries scolaires : contact à la maison paroissiale.

La photo qui illustre l'article : La Vierge à l'Enfant
Statue en bois doré du XIXème siècle située dans la chapelle du bas-côté droit.

Comité de jumelage

Depuis la dernière assemblée générale du Comité de Jumelage Europe Les Roches de Condrieu, le 22 mars 2019, les membres du bureau actuel ont décidé la mise en sommeil de notre association, jusqu'aux élections municipales de 2020.

Malgré les efforts déployés depuis plus de 15 ans dans les relations avec la commune italienne de Cerisano et avec la commune portugaise de Vila Do Carvalho, nous ne parvenions plus à obtenir des réponses concrètes à nos propositions d'actions.

Un sentiment d'impuissance à faire réagir nos correspondants est apparu en 2017 et 2018, et nous espérions une réaction plus vive de nos interlocuteurs italiens et portugais lorsque nous avons annoncé notre intention de stopper nos activités en 2019.

Bien que les élections municipales en France aient été validées, l'année 2020 a été une année très spéciale au niveau sanitaire et n'a pas permis, par conséquent de transmettre le relais de notre association, dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi, les membres du Comité de Jumelage Europe ont pris la décision de prévoir une Assemblée Générale en avril 2021, si les mesures sanitaires du Covid19 le permettent, en vue de présenter un projet qui puisse donner une visibilité à la poursuite des activités de jumelage.

Après analyse du chemin parcouru depuis presque 20 ans, un espoir de reprendre des échanges avec Cerisano et Vila Do Carvalho pourraient se concrétiser si les équipes municipales de ces 2 villes se renouvellent aux prochaines élections.

En effet, en juin 2021, seront organisées les élections municipales en Italie, et en octobre 2021, ce sont les élections municipales au Portugal. L'espoir d'un nouveau maire pourrait-il favoriser la reprise des correspondances ?



Nous savons aussi que des conseils de jeunes se sont constitués dans ces 2 pays et que ce pourrait être un vecteur positif à établir des liens.

Heureusement, il nous reste encore des contacts fiables dans chaque ville pour relancer les discussions.

Ce projet 2021-2022 doit permettre à une nouvelle équipe de volontaires de construire des actions concrètes de jumelage qui peuvent aboutir à de nombreux échanges culturels, scolaires ou sportifs. Une réserve financière peut servir à démarrer certaines activités et d'autres idées de manifestations seraient à inventer dans le contexte actuel.

Chaque bénévole souhaitant participer à ces aventures européennes doit, avant toute chose, posséder une grande motivation à la création d'une dynamique pour rassembler les populations faisant preuve de tolérance vis-à-vis des moeurs et des traditions existantes dans les pays différents de la France.

Les rencontres, les correspondances, les messages sont des instants de partage très forts entre chaque commu-



nauté et l'enrichissement personnel reste ancré de nombreuses années lorsqu'on se souvient des voyages ou des réceptions des groupes italiens ou portugais qui ont partagé quelques séjours avec les Rochelois, au cours des quinze dernières années.

Cette envie de réunir, cette motivation de construire des rendez-vous conviviaux, sont indispensables au bon fonctionnement d'un comité de jumelage.

L'équipe actuelle du Comité de Jumelage Europe a besoin de renfort afin de redynamiser ses activités pour réussir le projet 2021-2022, avec des participants aimant innover, créer, se remettre en cause, partager, découvrir, débattre, et bien d'autres qualités pour rassembler.

N'hésitez pas à contacter un des membres du CJE que vous connaissez ou laissez un message à la mairie des Roches de Condrieu, ou téléphonez au 06 17 10 73 41, pour avoir des précisions sur le fonctionnement de notre association.

Club de loisirs Rochelois

Cette association, regroupant 113 personnes la saison dernière (août 2019 - juillet 2020), propose à ses membres des activités de loisirs réparties en 3 sections. Celles-ci ont été très perturbées à partir de mars 2020 à cause du Covid 19.

La section Jeux et Loisirs (43 inscrits) réunit tous les mardis après-midi au foyer Cantedor les personnes désirant disputer des parties de cartes et autres jeux de société. En parallèle un groupe de joueurs de pétanque se retrouvent pour des parties acharnées lorsque les conditions climatiques le permettent. A partir de mars, les activités ont été suspendues et les repas habituels et conviviaux n'ont pas pu avoir lieu. Ces activités vont reprendre avec les protocoles sanitaires en vigueur.

La section Qi Gong avec des cours dispensés sous les directives d'une animatrice diplômée a connu un succès grandissant à raison de 3 séances de 1h15 par semaine à la Maison des Loisirs les mardis matin et jeudis en fin de journée (38 inscrits). Des séances supplémentaires ont eu lieu occasionnellement le samedi matin (4 dans l'année pour 20 inscrits supplémentaires). Ces activités ont été également interrompues à partir de mars. Les séances ont alors été remplacées par des exercices adressés régulièrement à chaque inscrit par mail de la part de l'animatrice et cela jusqu'à la date prévue de fin juin.

La reprise a eu lieu courant septembre avec un nombre maximum de 9 participants par séance au nombre de 4 par semaine en respectant les procédures sanitaires en cours.

La section Photo (8 inscrits) permet à ses adhérents de poursuivre leur passion. Cette section bénéficie d'un labo noir et blanc à Cantedor et d'un studio de prises de vues installé dans une salle allouée à la Maison des Loisirs. Le Club de loisirs est équipé de matériel informatique (ordinateurs, imprimante scanner, logiciels de traitement, ...), ce qui permet à chacun d'évoluer et de se perfectionner dans cette nouvelle



technologie en plus de l'argentique. Des réunions ont lieu régulièrement à la Maison des Loisirs et des sorties photographiques ont lieu en groupe.

Cette saison a été le théâtre d'une grande préparation dite « Itinérance photographique » regroupant 5 photo-clubs de la région en plus de celui des Roches. Cette exposition a eu lieu du 3 au 11 octobre 2020 dans les 6 lieux concernés et en particulier dans le Passage des Arts aux Roches de Condrieu.

Régulièrement les membres du club aiment à se retrouver lors d'un repas annuel et diverses autres manifestations festives qui ont toutes été annulées.

L'Assemblée Générale du 6 décembre 2019 a approuvé à l'unanimité le bilan moral et les résultats de l'exercice écoulé.

Des inscriptions tardives tout au long de l'année restent possibles pour les diverses activités. Toute nouvelle personne intéressée peut prendre contact auprès des responsables de sections ou au 06.60.75.16.78



libre en tête
<http://librentete.free.fr>

Convaincue que l'expérience artistique et culturelle est source d'épanouissement et de rencontres, l'équipe de l'association Libre en Tête souhaite poursuivre son action.

Alors si vous voulez participer à la vie sociale et culturelle de votre commune, contactez-nous via notre adresse mail : librentete@free.fr ou au 06 70 38 28 48.

Nous en profitons pour remercier grandement Christiane, Eve et Nora qui souhaitent passer le relais après de longues années à nos côtés. Nous vous présentons Paul et Emmanuel qui désirent tous deux intégrer le Conseil d'administration lors de notre prochaine assemblée générale.

Au plaisir de pouvoir échanger avec vous !



Myriam & Ariane, Odile, Paul, Emmanuel, Virginie et Stéphanie

S.I.G.I.S.



2020 :

Le 5 mars : Inauguration des locaux techniques (photo).

La 6ème journée Découverte des associations sportives de territoire prévue le 13 juin a été annulée suite à la COVID 19.

Malgré les contraintes sanitaires liées au virus, la piscine a pu ouvrir le 15 juin et a pu répondre à une demande forte cette saison.

Les installations sportives fermées depuis mars dernier ont été à nouveau progressivement ouvertes fin août (protocole sanitaire strict).

2021 : Continuation de l'accessibilité dans nos ERP.

Vous pouvez télécharger la nouvelle plaquette des associations 2020-2021 sur lesigis.fr

Bureau du SIGIS : 04.74.56.55.33 ou sigis3@orange.fr

A.S. Rhodanienne Foot

Pour l'A.S.RHODANIENNE FOOT cette saison 2019/2020 aura connu son épilogue le 16 Mars 2020 avec l'arrêt des compétitions lié à la crise sanitaire du CoVid-19.

Avec une certaine stabilité au niveau des effectifs, le palmarès de cette édition s'est soldé par les classements suivants pour nos équipes à 11 :

- **Maintien des 2 équipes seniors** en D4 et D2 classées en 8ème position. (H.BEDDA, S.SETTOUF)
- **Descente des U15 en D3** avec un groupe composé essentiellement de U14 mais dont la progression a été significative tout au long de la saison. (A. BENJADDIGUE et T. DIMINO).
- **La belle performance est venue de nos U20** avec une montée en D1 et le titre de champion dans cette poule A très relevée. (P. TISSIER, S. PISCAGLIA).
- **Bonne représentation de nos vétérans** dans leur championnat à 11 avec un apport de certains d'entre-eux pour consolider l'effectif seniors. (D. IENTILE).

S'agissant du foot réduit, le club était représenté dans toutes les catégories à savoir :

- 2 équipes U7 (A. CAVY, T. IFFOUZAR) – 2 équipes U9 (J. EXBRAYAT, M. OTHÉGUY) – 1 équipe U11 (A. TOUREL, C. DUTRONC) – 2 équipes U13 (G. BEYSSAT, B. REGAL).

Le déroulement de la saison en cours est chargé d'incertitudes. Il nous faut garantir l'accueil en toute sécurité de nos adhérents et le volet financier demeure un casse-tête dans



son élaboration du fait des nombreuses interdictions. L'annulation des buvettes et des diverses manifestations extra-sportives (Matinées moule-frites, paëlla, vogue de la St Louis ...) nous impose de réfléchir à de nouveaux modes de financements et la part de notre budget sponsoring et mécénat doit impérativement augmenter. Le club remercie d'ailleurs toutes les entreprises et donateurs locaux pour l'intérêt qu'ils nous portent ainsi que les trois communes qui nous régissent via le SIGIS.

Pour terminer, ayons une pensée pour Mr DUHEM Patrick qui nous a quittés en ce début d'année 2020 et qui avait exercé de nombreuses années le rôle de trésorier au sein du club.

Académie d'Aïkido

C'est une discipline efficace contre les agressions, efficace pour faire circuler harmonieusement votre énergie, efficace pour rendre votre vie plus heureuse en améliorant votre santé et en diminuant vos tensions physiques et psychiques.
Maître André Cognard

L'AIKIDOKA ET LE CORONAVIRUS

LE BUDOKA NE SE PLAINT PAS DE CE QU'IL NE PEUT CHANGER... En tant que budoka, l'aikidoka ne laisse pas la peur contrôler ses prises de décision, pas plus qu'il n'est dans le déni. L'épidémie de coronavirus, ennemi inattendu, nous permet notamment de saisir que nous ne sommes pas invulnérables. Toutes les informations contradictoires dont nous sommes bombardés pourraient nous conduire à un état de sidération de la pensée. Mais la stratégie de l'aikido nous apprend à recevoir ces informations multiples sans réagir, à agir depuis la profondeur, conscients du monde extérieur. L'aikido et l'aiki shin taiso sont des outils efficaces pour renforcer l'identité individuelle et la capacité à décider ainsi que le système immunitaire.

C'est pourquoi nous avons mis en place des cours à distance pour tous les âges. Si bien qu'à l'issue du confinement, les pratiquants du club pourront à nouveau avoir le plaisir de se rassembler pour étudier avec un esprit ouvert et un corps en pleine santé. Cet état d'esprit et cette dynamique permettent à l'aikidoka d'apporter de l'espoir à son entourage, il devient alors UN BUDOKA UTILE !

EVENEMENT 2019 : A la Toussaint, 19 adolescents et 7 adultes sont partis pour un périple au JAPON sur les traces de la naissance de l'aikido. Ils ont fait une démonstration très appréciée dans le temple des arts martiaux, le Butokuden pour le maire de Kyoto.

ASSOCIATION : But : développer l'aikido de Kobayashi Hiro-



kazu et l'aiki shin taiso.

Age : 27 ans - Nombre d'adhérents 2019-2020 : 124 (½ hommes, ½ femmes, ½ adultes, ½ enfants)

Président : Erick GERVAUX

- **Cours d'aikido :** art martial avec ou sans armes (sabre et bâton).
- **Cours d'aiki shin taiso :** gymnastique d'énergie interne et méditation (adultes en activité / retraités).
- **Suivi de gymnastique quotidienne :** APAST (Adultes).
- **Cours de japonais :** langue et culture japonaise (tout public).

L'AAC propose des cours tous les jours, en journée ou en soirée. Il est possible de débiter toute l'année. Cours à distance possible.

Informations : www.condrieu.aikido.fr
condrieu.aikido@gmail.com - 06 71 91 17 45

Les stages sont l'occasion de rencontres intergénérationnelles

Gymnastique volontaire des 2 rives

La rentrée 2020/2021 n'a pas été très facile avec la COVID-19, en effet nous avons dû écourter la saison 2019/2020, ce qui a impacté le nombre des inscriptions.

Malheureusement la situation ne s'arrange pas en notre faveur.

Pour la survie de notre association, nous continuons à prendre des inscriptions toute l'année.

La GV DES 2 RIVES dispense toujours 11 cours de gym (pilates, gym douce et tonique, step, fitsticks, stretching) avec 6 animateurs.

Les cours se déroulent au complexe de St Clair et au Dojo de Condrieu, le matin et le soir du lundi au vendredi.

Contact : lagvdes2rives@outlook.fr

Tél : Présidente Marie Clavel - 06 51 18 41 82



Rugby Club Rhodanien *Vivons ensemble notre passion*

Malgré la Pandémie, qui touche tout le monde et notamment les clubs de sport amateur tel que le nôtre, en dépit des suspensions d'entraînements et matchs, l'équipe du RCR reste motivée et à l'écoute de ses licenciés en attendant une reprise totale de ses activités. Par sa convivialité, sa fraternité, son respect des autres, le RCR se veut un garant des valeurs qui ont fait les lettres de noblesse du rugby, un sport où l'on chante toujours la victoire, même si c'est celle de l'adversaire.

Alors, vous qui hésitez, franchissez le pas et venez nous rejoindre : Joueurs, éducateurs, bénévoles, dirigeants, partenaires ou simple spectateur, il y aura toujours une place pour vous au sein de notre club. N'hésitez pas à aller visiter notre site Internet et à nous contacter.

Président : CHOSSON Luc
06 09 36 70 08 - chosson.luc@sfr.fr
Trésorier : BERTHET Eric
Secrétaire : Annick DE DIANOUS
06 17 15 14 4
annickdedianous@gmail.com
Adresse : Mairie de St Clair du Rhône
Tél. : Bernard 06 82 62 71 69 - Alain 06 84 14 97 54
Site internet : rcr.clubeo.com
Entraînements des différentes catégories :



Ecole de Rugby à partir de 5 ans :
mercredi de 18h à 19h30
samedi 10h à 11h15 au stade de Varambon.

Les équipes jeunes sont en entente avec les Clubs des Côtes d'Arey (USCA) et d'Ampuis (ASACR). Les jeunes, très soudés, sont assidus et très motivés.

Les entraînements se font en alternance tous les mois sur les 3 terrains.

M 14 : mercredi de 18h30 à 19h30 samedi - **M 16** (cadets) : lundi, mercredi, vendredi 19h à 20h30 - **M 19** (juniors) : mercredi et vendredi 19h à 20h30.

L'équipe Séniors, engagée cette saison en 1ère - 2ème Série dans le Championnat Ligue Auvergne Rhône-Alpes, s'entraîne les mardis et vendredis au stade de Varambon de 19h 30 à 21h.

La saison est émaillée par différentes manifestations festives : matinée Caillette, matinée Diots, concours de belote et repas dansant, organisation de tournois, fête du club... que nous comptons bien pouvoir ré-organiser dès que possible (la vie et les finances du club en dépendent).

Saint-Clair Echecs



Tournoi des Rois du 11 Janvier 2020

Le club accueille tous les joueurs débutants ou expérimentés pour partager le plaisir des Echecs en loisir ou en compétition nationale. Nous sommes membres de la Fédération Française d'Echecs.

Cours adultes et enfants débutants : Initiation chaque samedi matin de 10h00 à 11h00 (Hors vacances scolaires).

Rejoignez-nous !

Maison des associations, 104, chemin des 2 ponts, 38370 St Clair du Rhône

Jouer et se perfectionner

Les mardis et vendredis à partir de 20h00 : Jeux libre et/ou cours pour joueurs confirmés.

La compétition

Jouer en équipe : En championnat régional

Jouer en individuel :

Eliminatoires fédérales : Ligue, Région et Nationale. Participation aux tournois de la région et aux tournois organisés chaque année par le club à Saint Clair du Rhône : Tournoi des rois, Nuit du Blitz, Tournoi du Cercle.

Site Internet : <http://saintclairechecs.free.fr>

Nous contacter :

CHARDON Philippe (Président) : 06 66 36 03 92

VILLACAMPA Samuel (Secrétaire) : 07 69 90 72 2

ASR Basket

Depuis le 1er septembre la saison sportive se prépare pour l'ASR Basket avec le retour des joueuses et joueurs sur les terrains.

Après plus de 10 années passées au sein du club en tant que membres actifs ou entraîneurs / coaches, Nathalie HEYRAUD (secrétaire), Raphaële DECHIPRE (responsable licences), Karine CHARBELET, Laurence et Sébastien RUIZ, Olivier CAVICCHIOLI mettent un terme à leur investissement associatif. Bravo et merci à eux pour tout le travail réalisé et le temps passé auprès des jeunes licenciés du club.

Nous souhaitons de même beaucoup de succès et de réussite aux nouvelles personnes arrivées au club.

Cette Saison 2020-2021, le club comprend : 1 groupe Baby-Basket, 1 groupe U9 mixte, 1 groupe U11 filles, 1 groupe U11 Garçons, 1 groupe U13 Filles, 1 groupe U13 Garçons, 1 groupe U15 Garçons, 1 groupe U17 Garçons, 1 groupe séniors filles et 1 groupe séniors garçons. 1 groupe loisirs mixte et 1 groupe loisir garçons.

Renseignement : Fabien THOMMES au 06.13.50.70.05



Equipe séniors filles saison 2019-2020

Site Facebook : asr basket

Membres du Bureau et entraîneurs :

Président : MARCON Denis

Trésorier : CHARBELET David

Secrétaire : ALGAY Sandrine

Correspondant Comité :

DECHIPRE Stéphane

Responsable licences : DUPRAZ Davy

Responsable Technique :

THOMMES Fabien

REMILLIEUX Viviane, JAVOIS Leccia, PONTUS Anne-Sophie, RIVOLIER Patrice, LAGORCE Sylviane, VERCASSON Virginie, BOURGUIGNON Thomas, RE Simon, MARCON Anaëlle, HEYRAUD Denis, FERRAROLI Olivier, HATTABI Moncer.

Les Archers Saint Clairois

Le tir à l'arc est un sport qui permet de se vider la tête et de travailler la concentration et le mental autrement. Face au stress, il n'y a rien de mieux ! Il nécessite de la rigueur, de la précision, de la concentration et une attention permanente à la sécurité, mais il est aussi très ludique et procure de grandes satisfactions. Ce sport peut être pratiqué à partir de 9 ans dans notre club et il développe l'équilibre, l'adresse, la maîtrise de soi, l'attention.

Nous pratiquons en salle au sein de l'espace Jean Fournet de Saint Clair du Rhône (boulodrome) ou en plein air au complexe sportif de Varambon.

Les cours ont lieu dans la bonne humeur et nous nous retrouvons, au cours de l'année, lors de compétitions offi-



cielles ou amicales, de même que pour des journées conviviales autour de jeux d'archers.

La réussite de notre club est basée sur le fait que chacun doit retrouver ce qu'il est venu chercher. Bien sûr le Tir à l'arc avec les résultats qui font la fierté de no-

tre club mais aussi un encadrement pour nos jeunes et le plaisir de se retrouver aux entraînements.

Si vous souhaitez découvrir le tir à l'arc, vous êtes cordialement invité à notre journée découverte début mars 2021 à l'espace Jean Fournet.

Président : Noël VINCENT

Secrétaire : René REBER

Trésorier : Renaud JEANNEL

Membres du bureau : Aurélie SUQUET, Jean-Luc DENIS, Jean-Yves DALIBON, Roger BLANCHON.

Site internet :

<https://lesarcherssaintclairois.fr>

Courriel :

presidence@lesarcherssaintclairois.fr

Renseignements : 06 16 56 77 27

Objectif glisse



panne sur chacun des bateaux s'ajoute au reste. Toutefois, l'engouement des pratiquants habituels, nous permet de terminer la saison à 89 licences en fin de saison au lieu des 480 en 2019.

Sur le plan sportif, Jérôme Elbrycht se

Dojo Asahi Judo

masculins 10 engagés, 6 qualifiés : Sami BENKEIRA termine 1er, Tyméo LEJEUNE-TESSIER à la 2ème place et à la 3ème Lorick BOSCHETTO et Noa VINCENT, de même que Gaston LERMET-GUILLET et Théo REVERAND sont qualifiés pour la Coupe Départementale du Rhône avec 7 Féminines qui pourront combattre : Nora TRINDADE et Sami Champions du Rhône, Vice Champion Safa BRIHMAR et Alisson DIDELLE de Vernioz, à la 3ème place Hagère BENHAMED et Tyméo et aussi Elsa BASSI de Vernioz, Noa, Lorick et Gaston étaient qualifiés pour la Coupe Interdépartementale.

En catégories Minimes : District masculins, 8 judokas présents, 6 sont qualifiés : Nathan PERRO de Vernioz termine 2ème, Diègo MATEOS-GATTINI, Erwan BASSI de Vernioz et Sacha NOVENT terminent tous à la 3ème place. Réda BENKHEIRZ et Maxence DESCHAMPS à la 5ème place et sont tous qualifiés pour la Coupe Départementale à LYON avec 4

blesse gravement en début d'année, la saison était donc bien compromise, mais finalement la pandémie décale toutes les compétitions, ce qui lui permet de se rétablir au mieux. Il conserve son titre de champion de France par manque de participants en catégorie Handi. Et, est vice-champion d'Europe en équipe. Les championnats du Monde se dérouleront début 2021. Serge Boisson participe au championnat de France Wake Câble en catégorie vétéran.

Côté câble, nous rencontrons les responsables du Wam Park Condrieu, et avançons ensemble sur le projet d'école de Wakeboard câble, mais ce projet est aussi perturbé par le Covid. Il est en lien direct avec les scolaires.

Nous remercions nos bénévoles pour leurs investissements, Sylvie, Daniel, Serge, Denis, Jean-Michel, Marc et Yves toujours présents.

Pour tous renseignements sur l'activité ski nautique / wakeboard (accessible dès 3 ans) bateau ou la partie sportive du téléski vous pouvez joindre notre président, **Yves SAGNARD au 04 74 56 61 56.**

Féminines inscrites : Laura MAS, Estelle MUNOZ et Nathan termine à la 3ème place, Cloé GONZALEZ et Diègo 5ème et sont qualifiés pour la Coupe AURA. En catégories Cadets : au Championnat du Rhône 1ère Division 8 judokas - Marie-Lou CAPUANO termine 3ème et Jenna SYGITOWICZ 5ème elles sont qualifiées pour deux 1/2 finales au Championnat de France.

A partir du 13 mars toutes les compétitions officielles (Coupe AURA, Interdépartementale et 1/2 Finale Championnat de France) ainsi que les Inter-Clubs ont été supprimées à cause du COVID19

Le professeur Agop TCHOULFAYAN est satisfait de tous ces résultats et de ces Champions.

DOJO ASAHI JUDO

7 Allée Eric TABARLY

69420 CONDRIEU

Courriel : dojoasahi@bbox.fr

Site : vvv.dojo-asahi.fr

Société nautique

AVIRON

Pour la section aviron l'année 2020 n'a pas été un long fleuve tranquille. Après un bon début de saison qui avait vu la victoire des J14 en tête de rivière et la médaille aux championnats du monde indoor en master femme la crise sanitaire a stoppé ce bel élan.

Après trois mois d'interruption, la mise en place de consignes strictes a permis la reprise de l'entraînement sur l'eau avec des plages horaires plus étendues. De nombreux adhérents ont pu retrouver le plaisir des sorties sur l'eau avec des contraintes mais dans une totale sérénité

La fin de saison a permis à douze rameurs de participer à la randonnée des roselières.

Les rameurs masters se sont rendus à Gravelines pour disputer les championnats de France. Les conditions météo ont perturbé l'événement, seul le 2x master femme a pu concourir en ramenant une belle troisième place.

Les rameurs cadets ont pu se rendre à Brive pour disputer les championnats de France. Après une préparation rigoureuse ils ont représenté de belle façon le club de Condrieu. Si aucune médaille n'a été remportée ils ont acquis de l'expérience et ont pris rendez-vous pour la saison prochaine.

JOUTES

Une saison particulière cette année, pas de compétition, pas de championnat, mais cela n'a pas empêché les joueurs de s'entraîner tous les mercredis. Des duels entre amis, entre frères, de belles lances, de la casse, la notion de plaisir était à l'ordre du jour chaque mercredi.

Malgré les aléas, un bateau coulé fin juillet par malveillance sorti de l'eau par les joueurs en moins de 24 heures, la prolifération des algues dans notre bassin (nettoyé par nos soins), nous avons pu jouter cette année !

La fin de saison a permis tout de même l'organisation du traditionnel challenge du bassin qui a vu Thomas CHOLVY s'imposer face à Benjamin OGIER, le podium étant complété par Clément AVALLET.

Le plus important, cette année : la participation au critérium de jeunes joueurs de Hugo



BERARD ainsi que la participation aux entraînements de 2 jeunes joueurs âgés de 8 ans Ilies et Lorenzo.

Enfin, une mention spéciale à Cathy CHOLVY, fidèle supportrice des joueurs, qui a glané une belle médaille de bronze au Championnat de France d'aviron à Gravelines avec sa partenaire Marie Angélique.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, en espérant que cette situation sanitaire soit derrière nous !

L'outil en main



Echanger & Transmettre... L'épanouissement de deux générations.

Nées il y a plus de 25 ans, les associations L'Outil en Main sont présentes sur 59 départements, chaque année elles accueillent plus de 4 000 bénévoles qui transmettent leur savoir-faire et leur savoir-être à plus de 3 500 enfants dès l'âge de 9 ans à travers plus de 150 métiers.

Localement, L'Outil en Main de l'Edit de Roussillon est basé à Roussillon dans la Maison des Associations Rue Beyle Stendhal. Cette association, présidée par Willy BIJNS, accueille 5 enfants qui peuvent découvrir la menuiserie, la couture, la pâtisserie, la robotique, l'électricité, le cartonage, la sculpture sur bois et la serrurerie avec de vrais

outils dans de vrais ateliers.

Le concept de L'Outil en Main permet aux Hommes et aux Femmes de métier, riches d'expériences, de rester dans « la vie active » en transmettant aux jeunes générations les gestes de leur métier et l'amour du travail bien fait qui ne s'apprend pas dans les livres.

A raison de séances dispensées les mercredis après-midi, hors vacances scolaires, les ateliers sont un lieu de rassemblement et d'échange entre jeunes et seniors.

Les bénévoles souvent retraités font œuvre utile en contribuant à l'épanouissement de l'enfant et en lui faisant découvrir leurs métiers. A travers ces rencontres intergénérationnelles, l'ainé permet à l'enfant de développer

sa dextérité, d'apprendre le geste juste, de se découvrir un talent et peut-être un métier (nationalement 40 % choisissent leur orientation et 20 % reprennent une entreprise).

L'ainé permet d'éveiller le regard sur le bel ouvrage et ce qu'il représente de savoir-faire, de patience, de dextérité manuelle.

Il permet de sensibiliser l'enfant à un environnement architectural, de reprendre confiance en lui (surtout quand il est en échec scolaire).

A L'Outil en Main c'est l'ainé qui s'adapte à l'enfant, ensemble ils fabriquent un objet que l'enfant emporte chez lui quant aux pâtisseries elles alimentent très souvent le goûter partagé.

Vous souhaitez transmettre votre savoir-faire ! Vous avez du temps à consacrer aux jeunes ! Vous exercez ou exercez un métier manuel ou artisanal ! Rejoignez l'association L'Outil en Main de l'Edit de Roussillon à Roussillon.

Contact :
Willy BIJNS : 06 18 86 51 97
oem.editderoussillon@gmail.com

Vous souhaiteriez créer une association proche de chez vous ? Vous voulez soutenir une association ?

Visitez le site internet :
www.loutilenmain.fr
ou contactez la Déléguée territoriale Marguerite CHEVALIER
Contact : 06 12 06 87 38
mchevalier.loutilenmain@gmail.com

UNRPA « Ensemble et Solidaire »

Section Condrieu - Les Roches de Condrieu Saint Clair du Rhône

Le but de notre association est de permettre à nos adhérents de partager des voyages, des repas festifs et la possibilité tous les jeudis après-midi de jouer aux cartes ou à des jeux de société à notre nouveau local rue du Pressoir, mis à notre disposition par la mairie de Condrieu.

Le bilan de nos activités, 2020 a été très perturbé par le contexte sanitaire actuel, nous ne pouvons plus nous rencontrer. Nous avons pu organiser notre assemblée générale le 23 janvier et le repas choucroute le 12 mars juste avant le confinement.

Face à ce virus nous avons annulé toutes nos activités prévues :
28 mai sortie d'une journée au lac Léman - 23 juillet repas

froid à la salle de l'Arbuel - Du 29 août au 5 septembre séjour à Biarritz qui sera reporté du 28 août au 4 septembre 2021. Les réunions du jeudi après-midi ont également été supprimées.

Pour nous rejoindre vous pouvez contacter à :
Condrieu le président - Tél. : 06 08 03 31 12
georges.veyrier@wanadoo.fr
Les Roches de Condrieu - Tél. : 04 74 56 48 42
eliane.falcoz@sfr.fr
St. Clair du Rhône - Tél. : 04 74 56 46 19
noelle.gay@wanadoo.fr

Projets 2021 - l'assemblée Générale date non fixée.

Sapeurs Pompiers volontaires

Année 2020 : « année particulière »...

Comme pour tout un chacun, les Sapeurs-Pompiers-Volontaires du Centre de Secours de Condrieu, au fil des mois et de l'évolution de la situation sanitaire, au niveau national et départemental, ont été amenés régulièrement à « s'adapter ».

Nous avons et nous continuons à appliquer des mesures et des protocoles techniques, évoluant selon les prérogatives du moment ; afin de mener à bien nos missions, en toute sécurité. Le secours à personne reste une mission prégnante dans nos interventions.

Malgré un « été chaud et sec », les interventions pour feux ont été moins nombreuses que ce que l'on pouvait appréhender.

Actuellement, il y a 70 sapeurs au sein de la caserne, dont 13 femmes.

L'arrivée de nouvelles recrues issues du « recrutement différencié » est effective. Les sapeurs-pompiers-volontaires peuvent désormais prioriser leur formation (secours à personne et par la suite s'ils le décident la partie incendie).



Le volontariat reste essentiel dans le fonctionnement des centres de secours. L'engagement des SPV repose sur des valeurs fortes : portées par le désir d'aider, de protéger et de secourir autrui et le souhait de se sentir utile à la collectivité. Le sapeur-pompier se prépose aussi à se former, tout au long de son engagement : formation initiale et continue.

Cet investissement personnel du sapeur-pompier-volontaire induit aussi indirectement un « engagement » de l'entourage de ce dernier.

Section des Jeunes Sapeurs Pompiers

Les Jeunes Sapeurs Pompiers sont l'avenir et le vivier des centres de secours des Sapeurs Pompiers Volontaires en France. C'est une école qui permet d'acquérir les bases du métier de Sapeur Pompier Volontaire mais aussi Professionnel (secours à personnes, lutte contre les incendies, mais aussi la Charte du Pompier et du sport). A Condrieu, le centre d'intervention perpétue, avec l'aide d'animateurs et d'aides animateurs, au bon fonctionnement de la section des JSP.

Depuis 2019, la présidence de l'école a changé, après dix années aux seins de l'école des Jeunes Sapeur Pompier l'ancien président le Lieutenant CHOPIN Frédéric a en effet passé la main à l'Adjudant-Chef FAURITE Sylvain.

Le président de l'école l'Adjudant-Chef FAURITE Sylvain encadre la section et secondé par des moniteurs diplômés. L'école a un effectif de 40 jeunes venant des différentes communes aux alentours.



Les cours sont dispensés le vendredi de 18h30 à 20h30 et le samedi de 9h00 à 11h00 au sein du centre de secours de Condrieu.

Au cours de l'année les JSP participent à diverses manifestations sportives et civiques : (cross, manœuvres incendies, challenge sportif, défilés). Durant votre première année vous passez le PSC1 diplôme de base du secouriste.

Pour intégrer la section, il faut être

âgé de 12 ans révolus et passer des tests de recrutement (épreuves écrites et physiques) et un entretien oral pour connaître tes motivations.

En conclusion, tu as envie de partager, aider les autres, tu es motivé pour faire parti d'une équipe pour devenir Sapeur Pompier rejoint nous.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer les vendredis soir à partir de 18h 30 au mois de Mai.

Chorale Nouvelles Légendes

La chorale Nouvelles Légendes, basée à Saint-Clair du Rhône depuis les années 80, est constituée de 50 choristes de tous âges et de tous horizons, interprétant à 4 voix sans partition des chants de la variété française d'hier et d'aujourd'hui.

Elle se produit une dizaine de fois par an dans la région et clôture sa saison par 6 « Soirées Chansons » au mois de mai chaque année à la salle des fêtes de Saint-Clair du Rhône.

Les soirées chansons de Nouvelles Légendes sont un spectacle complet, réputé et très apprécié mêlant humour, nostalgie, mises en scène et chorégraphies costumées dirigées par Véronique LAROSE et accompagnées au piano par David THEVENON.

Particularité unique dans la région : le chœur d'hommes qui chante également à 4 voix sans partition, dirigé par Daniel BERAUD et accompagné au piano par David THEVENON.

Année 2020 :

Bien sûr cette année a été très particulière : les répétitions ont été stoppées net en mars et les soirées chansons n'ont pas eu lieu au mois de mai, alors que le programme était presque au point.

La chorale s'est quand même retrouvée virtuellement pour interpréter une chanson dédiée au personnel soignant, sur un texte inédit et une musique de



Charles Aznavour. Elle est disponible sur le site de la chorale : www.nouvelleslegendes.fr.

Année 2021

Les répétitions ont repris le 15 Septembre 2020 à 20h30 au foyer Jean NE-MOZ, 7 rue Maréchal Leclerc à Saint-Clair du Rhône.

Ces répétitions sont ouvertes à tous, choristes confirmés ou débutants, musiciens ou pas, l'important étant l'amour de la musique et de la convivialité. N'hésitez pas à venir nous rejoindre même en cours d'année, tous les mardis à 20h30.

Le programme prévisionnel est aujourd'hui composé de :

• Nos traditionnelles Soirées Chansons qui se dérouleront en Avril-Mai avec le nouveau programme 2021, à la salle des fêtes de Saint Clair.

Ce programme étant plus que jamais prévisionnel, le plus simple est de rester à l'écoute en consultant régulièrement notre site :

www.nouvelleslegendes.fr et en s'inscrivant à la Newsletter ou en s'abonnant à notre page Facebook : www.facebook.com/NouvLegendes

Pour tout renseignement, contacter notre président Jean-Marc STEMART au 06 21 08 70 98 ou envoyer un mail : communication@nouvelleslegendes.fr

L'Ile du Beurre

Blochi aux pieds des Côteaux, dans une courbe du fleuve, subsiste un petit trésor du patrimoine naturel rhodanien : l'Ile du Beurre. Le site, dont le paysage témoigne de ce qu'était le Rhône avant son aménagement, est façonné de milieux naturels propices au maintien d'une faune et d'une flore remarquables.

Le Centre d'observation de la nature de l'Ile du Beurre veille depuis plus de 30 ans à la préservation de ce site d'exception et propose, tout au long de l'année, des sorties et activités de découverte. La programmation variée permet d'assouvir la curiosité des petits comme des grands : soirées Castor, rencontre avec le Héron, Jouets de la nature, découverte des habitants de la mare, traces et indices et bien d'autres activités encore !

Renseignements et informations :

Centre d'observation de la nature de l'Ile du Beurre,
1 route de Lyon - 69420 TUPIN ET SEMONS
Tél. 04 74 56 62 62 - site Internet www.iledubeurre.org.
Retrouvez nous sur Facebook en accès libre !



La FNACA

Créée en 1971, notre association regroupe des anciens combattants basés sur les communes de Condrieu, des Roches de Condrieu et St Clair du Rhône ayant participé aux opérations de maintien de l'ordre de 1954 à 1962, plus particulièrement en Algérie.

Les années ont passées, certains souvenirs sont restés vivaces et nous voulons résolument entretenir un esprit de camaraderie soutenu par un bureau efficace, très ouvert aux problèmes d'actualité.

Forts de nos 109 adhérents, dont 27 veuves, nous avons programmé des activités très diverses au cours de notre dernière assemblée générale du 15 octobre 2019 à Condrieu.

Qu'on en juge :

- 11 novembre 2019 Cérémonies dans les 3 communes
- 14 janvier 2020 Tirage des Rois
- 22 février 2020 Congrès départemental à Lyon-Bron
- 8 mars 2020 Repas dansant avec 225 participants.

Ces diverses activités étaient préparées



au cours de réunions mensuelles ou de secteur.

L'année s'annonçait prometteuse....

Et puis brusquement notre belle organisation a été stoppée un certain 17 mars par un virus...

Toujours respectueux des consignes nous avons tenté de maintenir, avec succès, un lien entre nous, mais il a fallu annuler toutes manifestations et rencontres impliquant des groupes.

Et aujourd'hui que faire ?

A la mise sous presse de ce bulletin les

perspectives ne sont pas très encourageantes.

La raison voudrait que nous nous calfeutrions à l'abri de la pandémie.

Tel n'est pas notre état d'esprit.

Alors que les circonstances actuelles sont sources de nombreux problèmes, nous voulons très simplement garder foi en l'avenir, mettant notre espoir dans des relations inter générationnelles apaisées.

Pour tous contacts : le président de notre Association Robert CHAVAROT 04.74.59.55.18

Voir Ensemble Isère

Notre Groupe VOIR ENSEMBLE Isère à Saint Clair du Rhône accueille toute personne atteinte d'une déficience visuelle quelle qu'elle soit, pour partager nos journées de réflexion, nos sorties et autres loisirs : visite de musées, découverte de lieux, fabriques artisanales, jardins, journées à la campagne...

Cette année 2020 a été pour certains une année de solitude, pas de visite, pas de rencontre, des journées à attendre que le téléphone sonne pour avoir un peu de compagnie virtuelle. Pour des personnes aveugles ou malvoyantes, le temps s'est arrêté, plongées encore plus dans cet isolement que notre association combat chaque jour.

Nos activités ont cessé le 7 mars pour reprendre le 12 septembre autour d'un simple repas ; mais quel bonheur de se retrouver malgré les consignes sanitaires.

En choisissant un lieu isolé dans le Jura, notre région Auvergne/Rhône-Alpes a organisé fin août, un séjour de 8 jours dans un chalet en évitant le contact avec la foule, tout en ayant des activités et sorties en extérieur. Les 35 participants attendaient ce départ avec grande impatience, après des mois sans contact avec leurs amis de Voir Ensemble. Pendant une semaine, nous avons pu lire la joie sur les visages et entendre la gaité des conversations.

Dans l'espoir d'une année 2021 plus ouverte, lors de laquelle nous pourrions réaliser les projets et sorties non réalisés en 2020, nous vous invitons jeunes et moins jeunes à venir faire connais-



sance au sein de notre Groupe, qui se fera une joie d'aider, conseiller, partager avec sympathie et compréhension.

Renseignements :

Présidente : Marie-Paule GIRODET - 04.74.29.57.74

g.iserevoirensemble@orange.fr - www.voirensemble.asso.fr

Facebook : Aveugles et Malvoyants en Auvergne-Rhône-Alpes

Voir Ensemble Groupe Isère

Maison des Sociétés - 5, Avenue Emile Romanet

38370 - St Clair du Rhône

Photo : Esat LE PUCH en Gironde pour les 18/60 ans Production florale, maraîchère, viticole.

Service Petite Enfance ...

POINT ACCUEIL FAMILLES (PAF)

... vous renseigne sur les modes d'accueil individuels et collectifs
pour vos enfants de 10 semaines à 17 ans sur le territoire :
(Structure Multi-Accueil, Relais Assistantes Maternelles et Accueil de Loisirs)

- les lundis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- les mercredis de 8h30 à 16h30
- les jeudis de 13h30 à 17h30
- les vendredis de 8h30 à 12h

Bureau situé au Pôle Petite Enfance, Chemin Emile Faure, à St Clair du Rhône

Contacts : 04 27 69 82 47 / paf@mairie-stclairdurhone.com

STRUCTURE MULTI - ACCUEIL (SMA)

Durant l'année 2020, 103 enfants ont évolué au sein de nos locaux ...

L'année a été rythmée par les découvertes et les explorations au quotidien et les partenariats se sont multipliés.

Nous avons eu l'occasion de faire le carnaval avec l'ACCRO ENFANCE en défilant dans les rues avant de partager un temps festif autour d'un goûter. Comme pour chacun, cette année aura été marquée par les mesures sanitaires imposées par le COVID. Durant le confinement la structure est restée ouverte afin d'offrir aux professionnels prioritaires un mode d'accueil pour leurs enfants. Pour ne pas perdre le contact avec les familles, l'équipe a mis en place des « P'tits clin d'œil » envoyés par mail deux fois par semaine : vidéos chantées, activités manuelles, parcours de motricité, recettes de cuisine... les idées étaient nombreuses et les échanges dématérialisés appréciés par petits et grands ! Depuis la réouverture du 11 mai les activités ont repris progressivement dans le respect des consignes gouvernementales. Cet été, les enfants ont pu profiter de nombreuses sorties : piscine, labyrinthe sensoriel, « bois marquis », barrage du Ternay ... L'équipe a également organisé une soirée kermesse pour permettre aux grands de la structure de fêter leur départ vers le nouvel horizon de l'école ! Avec la rentrée les projets reprennent petit à petit : la compagnie « Superlevure » dans le cadre de notre partenariat avec TEC est venue au sein de nos locaux pour offrir aux enfants une découverte ludique, sonore & sensorielle autour d'un spectacle ; pour la première année depuis l'ouverture du PPE, nous avons participé à la Semaine Nationale de la Petite Enfance sur le thème « S'aventurer ! » avec au programme des aménagements inconnus, des jeux abracadabrants...une approche ludique différente du quotidien permettant à chaque enfant de vivre une aventure surprenante ; notre projet avec le SIGIS a également repris du service et nous sommes à nouveau lancés dans une découverte sportive !



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Temps collectifs : les lundis, mardis et jeudis au PPE de Saint Clair du Rhône et en itinérance sur les communes de Clonas sur Varèze, Les Roches de Condrieu, Saint Alban du Rhône et Saint Prim. Ces temps collectifs sont à la fois des temps de rencontre et d'échange entre les professionnelles mais aussi des temps d'éveil pour les enfants : cuisine, transvasement, peinture, motricité....



mise en place de semaines à thème comme la semaine du Goût.



La pandémie du Covid-19 a nécessité l'arrêt des temps collectifs pendant plusieurs semaines. Pour autant, une permanence téléphonique a été maintenue pendant tout le confinement pour accompagner parents et assistantes maternelles dans ce contexte particulier. Des clin d'œil pédagogiques ont été envoyés par mail pour conserver un lien avec les usagers. Les temps collectifs ont repris en extérieur en juin puis au sein des locaux habituels depuis septembre.

Intervenants extérieurs :

Cette Année, Aline BERLIER, psychomotricienne sur Saint Clair du Rhône, est venue proposer aux enfants et assistantes maternelles des parcours sensori-moteurs. Elle a partagé son savoir et ses observations auprès des assistantes maternelles très satisfaites de cette rencontre ! Les enfants ont quant à eux, grimpé, touché, escaladé, crapahuté, sauté...exploré avec tout leur corps !



rencontre : De nouveaux projets ont été mis en place comme les **vendredis partagés**. Une fois par mois des temps de rencontre et de partage autour du jeu sont proposés aux enfants, aux assistantes maternelles et aux familles. Ces matinées conviviales permettent des échanges avec des ateliers adaptés aux enfants (transvasement, patouille, cuisine...).

Projets et temps festifs : Nous avons partagé avec la SMA des temps festifs comme le Carnaval, la fête de Noël. L'agent de restauration du PPE a proposé des ateliers cuisine aux enfants et assistantes maternelles. Une conférence en direction des enfants et assistantes maternelles a eu lieu avant le confinement.

Transports sur notre territoire

Pour se déplacer en Pays Roussillonnais et au-delà Transport du Pays Roussillonnais (TPR)

Deux arrêts sont à votre disposition du lundi au samedi pour vous déplacer vers le Pays Roussillonnais

- Port de plaisance
- Gare de Saint-Clair - les Roches

Transport à la demande (TAD)

Le TAD fonctionne uniquement sur réservation, du lundi au samedi avec deux allers-retours par jour. Pour que le bus passe, il faut donc téléphoner et réserver votre trajet (en indiquant points d'arrêt, jour et horaire choisis, destination).

Le service TAD Access' est réservé aux personnes à mobilité réduite (sur réservation). Il fonctionne avec une prise en charge en porte-à-porte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14 h à 18h.

Le TAD ACCESS' s'adresse aux :

- Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

• Possesseurs d'une carte de stationnement pour personnes handicapées.

• Possesseurs d'une carte d'invalidité nationale avec la mention « besoin d'accompagnement » ou « cécité ».

• Personnes âgées de plus de 75 ans.

Pour accéder au TAD ACCESS' il faut posséder un « PASS ACCESS' » nominatif, valable une année civile que vous pouvez vous procurer à la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône Rue du 19 mars (en face du collège Frédéric Mistral) St Maurice l'Exil.

Gare Saint Clair - les Roches

Ligne SNCF avec dessertes régulières vers Lyon ou Valence.

site internet : www.sncf.com

Transisère

Le réseau de transport en commun du Département de l'Isère.

Centre de soins infirmiers

Au service des habitants tous les jours de l'année dans les communes des Roches de Condrieu, Saint Clair du Rhône, Saint Prim, Saint Alban du Rhône, Clonas sur Varèze et Chonas l'Amballan (Gerbey).

SOINS A DOMICILE

Tous les jours, dimanches et jours fériés de 7h à 12h et de 16h à 19h.

SOINS AU CENTRE « ATTENTION »

En raison des conditions sanitaires en vigueur, nous vous rappelons que l'accès au centre est réglementé :

- Prise de rendez-vous au 04 74 56 42 26
- Port du masque obligatoire
- Accès limité : Merci de patienter après avoir sonné, le personnel peut être en soins ou en train de désinfecter les locaux.

SECRETARIAT - ACCUEIL

Tous les matins de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h à 12h, les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30.

Depuis 1987, l'association, gérée par une équipe de bénévoles, œuvre quotidiennement pour vous apporter un service qui se veut le meilleur possible en fonction des circonstances du mo-



ces domaines.

Le changement des locaux a permis une amélioration de l'accueil des usagers et du personnel. Ces locaux ont permis la possibilité d'accueil d'autres intervenants au service de la santé.

Mais qui est l'ASSOCIATION ?

En tant qu'usager, c'est un peu chacun de VOUS.

Comme nous, elle a une vie. En adhérant à l'Association, vous contribuez à la faire vivre de par son but non lucratif selon les règles de la loi de 1901 et propose des services d'intérêt général.

Malheureusement, pour les raisons que vous connaissez, l'Assemblée Générale de cette année n'a pu se tenir. Les comptes 2020 seront présentés à l'Assemblée Générale 2021.

Souhaitons que l'Année 2021 soit Meilleure que 2020.

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

1036, route de Condrieu
38370 St Clair du Rhône

Tél. : 04 74 56 42 26

Fax : 04 74 56 51 94

E mail : centre-infirmiers@wanadoo.fr

ment au niveau des soins infirmiers et du maintien au domicile (SSIAD). En effet, une adaptation mutuelle est nécessaire entre usagers et intervenants pour le bien être de chacun.

Durant toutes ces années, l'association a dû s'adapter :

- Pour assurer le meilleur accueil possible au Centre et à domicile.
- Pour réaliser un service en rapport avec les exigences liées à l'évolution de notre société, aux services exigés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et aux règles administratives de l'assurance maladie et des mutuelles.

Pour cela, elle doit :

- Veiller au mieux à répondre aux évolutions des techniques de soins pour le confort des patients.
- Adapter les procédures administratives et techniques ; l'informatique prend une part prépondérante dans

Important !

ÊTRE CITOYEN, rappels :

- Inscriptions sur les listes électorales : possibilité de vérifier son inscription en ligne www.demarches.interieur.gouv.fr
- Pour régler un litige à l'amiable ou demander conseil : le Défenseur des droits à Vienne François LIENARD 04 74 53 26 25 francois.lienard@defenseurdesdroits.fr
- Interdiction de brûlage des déchets verts : art. 131-13 du code pénal, passible d'une contravention de 450 euros.
- Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers, pouvant créer des nuisances sonores pour le voisinage peuvent être effectués uniquement : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Une Bouffée d'Oxygène

L'espace «Une Bouffée d'Oxygène» ouvre ses portes tous les lundis matin (hors vacances scolaires) au CENTRE SOCIAL DU PAYS ROUSSILLONNAIS 16 avenue Jean Jaurès 38150 ROUSSILLON. Cet espace est le fruit d'un travail coordonné par l'Espace Ressources Enfance Handicap qui a engagé de nombreux parents et partenaires. Il s'adresse aux parents, grands-parents, aidants, d'enfants ou d'adultes en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Il a pour but de proposer un espace de rencontres et d'échanges pour :

- Sortir de l'isolement.
- Trouver une écoute.
- Bénéficier d'un moment de répit.
- Accéder à un espace d'infos, de conseils, d'orientation.

Il a la particularité de proposer un encadrement constitué d'un binôme parent/professionnel formé à l'accueil. Si vous n'avez pas la possibilité de faire garder vos enfants, ils pourront être pris en charge par des professionnels.

Pour plus d'informations vous pouvez appeler le 04 74 29 00 61

Ce projet est soutenu financièrement par la Fondation de France et la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

Propriétaires de chiens

Pour la tranquillité de vos voisins, ne laissez pas votre chien aboyer durant des heures entières la journée et surtout ne le laissez pas hurler la nuit. Nous vous rappelons également que la divagation des chiens de toutes races est interdite de jour comme de nuit. Vous êtes responsable de tous les accidents qui pourraient advenir du fait de leur divagation. Enfin, quand vous promenez votre chien dans les rues des Roches, merci de respecter la circulation des piétons sur les trottoirs en ramassant leurs déjections avec des sacs ou d'utiliser les « toutounets » mis à votre disposition aux différents endroits de la commune.

ADPAH



Activité 2019 : 6220 heures, soit 44 personnes âgées et 3 personnes handicapées. Depuis 1961, l'ADPAH a acquis un savoir-faire unique dans le service à la personne et le maintien à domicile et s'appuie sur un socle de valeurs fortes :

- Une structure à but non lucratif, gérée de façon désintéressée et transparente.
- Un fonctionnement démocratique (les usagers sont représentés au Conseil d'Administration de l'ADPAH).
- La défense des intérêts des publics fragilisés.
- Le respect de la personne et de sa sphère privée.
- Promouvoir l'autonomie par l'accompagnement.

L'ADPAH est certifié NF service. Ce label garantit que le respect de la déontologie, l'accueil, l'analyse de la demande, l'élaboration de l'offre de service, le devis, le contrat, les dispositions pour l'intervention, les compétences des personnes, le suivi, le traitement des réclamations et l'analyse de la satisfaction du client sont contrôlés régulièrement par AFNOR Certification.

Le service d'aide à domicile de l'ADPAH peut

vous aider entre 7h et 20h à effectuer :

- Hygiène et confort : Aide à la toilette simple, au lever au coucher, à l'habillage, à la marche...
- Tâches domestiques : Entretien courant du logement, vaisselle, lavage du linge, repas...
- Alimentation : Courses, préparation des repas, aide à la prise des repas...
- Vie sociale : Transport accompagné, promenades, compagnie, aide aux démarches administratives simples, conseils sur l'hygiène, la sécurité, la nutrition, écoute, soutien...

Le personnel mis à votre disposition est formé et employé par l'ADPAH.

Ce service peut être sollicité dans les cas suivants :

- Prise en charge par votre caisse de retraite
- Attribution de l'APA
- Pas de prise en charge ou d'APA
- Prise en charge par votre mutuelle

Les frais d'aide à domicile ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50%.

ADPAH, Antenne de Roussillon :
5 rue Beyle Stendhal - Tél. : 04.74.86.55.82
adpah-lesroches@wanadoo.fr

Déclarations d'armes

À compter du 1er janvier 2020, la réglementation relative à la détention d'armes de chasse ou de tir sportif pour les particuliers déclarations et autorisations d'acquisition d'armes est centralisée à la préfecture de l'Isère, à Grenoble, pour l'ensemble du département. Par conséquent, les services de la sous-préfecture de Vienne ne prennent plus en charge les déclarations et demandes d'autorisation d'armes à compter de cette date.

Toutes les demandes devront être adressées par voie postale à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Isère
Direction des sécurités Bureau de l'ordre public
12 Place de Verdun - 38 000 Grenoble

ISERE ADOM Bien Vivre à Domicile

À fin de permettre aux personnes fragilisées par la vieillesse ou la maladie de vivre à domicile dans les meilleures conditions possibles, le Département met à leur disposition un numéro vert gratuit et un site internet pour faciliter leur recherche d'informations sur toutes les questions liées au « bien vivre à domicile ».

N° vert gratuit :

0800 38 00 38 du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 17h.

www.isereadom.fr

Naissances 2020

Lucas DUTERNE né le 3 janvier à Givors

Liam LEMOS né le 14 janvier à Vienne

Youcef YACEF né le 1er février à Vienne

Mia DANTAS SOARES née le 17 février à Vienne

Nayla MONNERY née le 21 février à Vienne

Marianne BOUTIER née le 7 mai à Feyzin

Eden CHECOLA né le 31 juillet à Lyon 8ème

Léna PITIOT née le 21 août à Vienne

Basile CREPET né le 21 août à Givors

Iris BIRBA née le 17 octobre à Pierre-Bénite

Enzo ANTUNES né le 1er novembre à Vienne

Hugo RIOU né le 24 novembre à Vienne

Louison CAPELLARO née le 5 décembre à Sainte-Foy-Lès-Lyon

Amélia COURBIÈRE BRUNA née le 17 décembre à Vienne

Léandre PERON né le 22 décembre à Vienne



Liam LEMOS



Léna PITIOT



Enzo ANTUNES

Mariages 2020

11 janvier

David COCCO et Sokha HENG

13 juin

Charles-Henri CREPET et Manuela DAGBA

10 octobre

Anthony RIFFARD et Jennifer BOUVIER

24 octobre

Frédéric BÉZIAT et Chabha CHAÏB

12 décembre

Geoffrey PERON et Maude ERB

Décès 2020

Maurice SIBERT décédé le 15 janvier à Les Roches de Condrieu

Jacques SIMONNET décédé le 17 janvier à Sainte-Colombe

Marcelle AVENAS veuve JACQUIER décédée le 30 janvier à Vienne

Jean BROSSE décédé le 17 février à Les Roches de Condrieu

Patrick DUHEM décédé le 20 février à Roubaix

Sylvain PARDON décédé le 26 février à Lyon 4ème

Daniel PABION décédé le 28 février à Lyon 7ème

Marcelle PAGANELLI épouse AUZAS décédée le 7 mars à Lyon 7ème

Josette GREVON épouse OURLIAC décédée le 21 mars à Vienne

Marie DUMAS veuve MOUSSY décédée le 24 mars à Condrieu

Jean CONTAMIN décédé le 20 avril à Les Roches de Condrieu

Christian GERFAUD décédé le 15 mai à Les Roches de Condrieu

Odette MALBECK décédée le 24 mai à Condrieu

Carine MATHIEU épouse BERNAUD décédée le 18 juin à Saint-Prim

Odette POYET décédée le 3 juillet à Condrieu

Lucienne GUISEPPIN épouse DIASSISE décédée le 5 août à Condrieu

Isaura DA CONCEICAO veuve LOPES décédée le 15 août à Vienne

Gérard DE HARO décédé le 24 août à Vienne

Jacques RONNÉ décédé le 23 octobre à Pierre-Bénite

Maryse JAILLET veuve DUPRET décédée le 9 novembre à Lyon 6ème

Raymond POQUET décédé le 12 novembre à Vienne

Mohamed DEHBI décédé le 31 décembre à La Tronche

Comment obtenir	Où s'adresser	Principales pièces à fournir :
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénoms et date de naissance de l'intéressé + noms et prénoms des parents si extrait avec filiation. Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse pour la réponse. Possibilité demande par internet pour certaines mairies. www.mon.service-public.fr
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer nom, prénoms, date et lieu de mariage de la personne concernée + noms et prénoms de ses parents si extrait avec filiation. Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse pour la réponse. Possibilité demande par internet pour certaines mairies. www.mon.service-public.fr
Attestation d'engagement dans les liens du PACS	Mairie du domicile	Demande de rendez-vous auprès de la Mairie ou via le site : www.mon.service-public.fr
Copie d'acte de décès	Mairie où a été dressé l'acte ou mairie du dernier domicile du défunt	Indiquer les nom et prénoms du défunt et la date de décès. Joindre une enveloppe timbrée à vos noms et adresse pour la réponse. Possibilité demande par internet pour certaines mairies. www.mon.service-public.fr
Autorisation de sortie du territoire pour mineurs		Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur voyageant seul, ou sans être accompagné de l'un de ses parents, doit avoir en sa possession une autorisation de l'un de ses parents accompagnée de la copie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation. Le formulaire est disponible sur le site du service public.
Livret de famille	Mairie du domicile	En cas de séparation de corps ou de divorce, un autre livret pourra être remis à celui qui en est dépourvu.
Carte nationale d'identité	Mairies désignées par la Préfecture	Possibilité de faire une pré-demande sur le site ANTS
Passeport	Mairies désignées par la Préfecture	Possibilité de faire une pré-demande sur le site ANTS
Permis de conduire	Préfecture ou Sous-Préfecture	Possibilité de faire une pré-demande sur le site ANTS
Carte grise	Préfecture ou Sous-Préfecture	Possibilité de faire une pré-demande sur le site ANTS

Pour en savoir plus : appeler le 3939 (0,12 euros la minute) ou consulter les sites Internet suivants : www.isere.pref.gouv.fr ou www.service-public.fr ou www.demarches.interieur.gouv.fr

MES DEMARCHES
à portée de clic !

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.

Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplication
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Pour obtenir plus d'information, je me rends sur :
www.demarches.interieur.gouv.fr

* Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».

** Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

Demande d'inscription sur les listes électorales



Les habitants des Roches de Condrieu peuvent aujourd'hui demander leur inscription sur les listes électorales par internet. Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne «inscription sur les listes électorales» puis de se laisser guider.

La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité

ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile.

L'inscription peut aussi se faire en mairie aux heures d'ouverture.

Prochain scrutin 2021 : élections de vos Conseillers Régionaux et Départementaux.

Venez voter !

Obligations concernant les chiens dangereux



Rottweiler

Suite à plusieurs signalements d'un chien qui attaque d'autres chiens sur la commune, nous tenons à rappeler les règles concernant la détention de ce type de chien.

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories. L'acquisition des chiens de 1ère catégorie est interdite.

Avant toute future acquisition de chien de 2ème catégorie, le futur propriétaire est dans l'obligation de suivre une formation. Une fois acquis, le chien doit subir une évaluation comportementale. Ensuite, le propriétaire doit faire une demande de permis de détention qui est délivré par arrêté municipal. Le titulaire du permis doit le retirer en mairie muni de l'original du passeport européen pour animal de compagnie de son chien ainsi que d'une attestation d'assurance. A l'extérieur, votre chien doit avoir une laisse et une muselière.

ATTENTION :

Le maire peut refuser la délivrance du permis, si les résultats de l'évaluation comportementale du chien le justifient. Le refus est adressé au propriétaire et doit être motivé.

SANCTIONS

Le défaut de présentation, par le propriétaire, à la demande des forces de l'ordre, du permis de détention ou de tout autre justificatif est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. L'absence de permis pour la détention est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros. Dans ce cas, le maire met en demeure le propriétaire. Il a un mois pour régulariser la situation. A défaut de régularisation, le chien peut être placé en fourrière et euthanasié ou confisqué. Par ailleurs, le propriétaire risque jusqu'à 3 mois de prison et 3 750 euros d'amende et l'interdiction de détenir un animal (définitivement ou temporairement).

Chien de garde et de défense (2ème catégorie) : il s'agit des races :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier
- Rottweiler - Tosa.

Adresses utiles

POLICE Gendarmerie de Saint-Clair du Rhône 74, rue Charles Péguy.....04 74 56 37 00 ou 17	URGENCE GAZ GRDF0800 47 33 33
POMPIERS :.....18	Sce des eaux EBER ST MAURICE L'EXIL04 74 86 39 70
MEDECIN DE GARDE0810 15 33 33	Entre Bièvre et Rhône (Communauté de Communes) 38550 SAINT-MAURICE L'EXIL04 74 29 31 00
PHARMACIE DE GARDE3237	Urbanisme-construction04 74 29 31 10
SMUR15	Environnement04 74 29 31 15
DROGUE INFO SERVICE0 800 23 13 13	ECuME Médiathèque 38550 SAINT-MAURICE L'EXIL04 74 86 20 26
SOS FEMMES (VIOLENCES CONJUGALES) 16-18 rue de la Charité - Vienne.....07 82 59 09 29	TRESORERIE DE VIENNE 30, avenue du Général Leclerc - B.P. 136 38209 VIENNE Cedex.....04 74 85 79 99
CENTRE DE DEPISTAGE ANONYME ET GRATUIT DU VIRUS DU SIDA04 81 34 00 50	CENTRE DES IMPOTS - 12, Rue Jean Moulin 38200 VIENNE04 74 31 12 68
MEDECINS Cabinet médical PICCOLO/CLAVEL La Sparterie04 74 56 46 74	SECURITE SOCIALE - 1, Place Saint Pierre 38200 VIENNE.....36 46
CENTRE DE SOINS 1036 rte de Condrieu - 38370 St Clair du Rhône....04 74 56 42 26	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 1, Montée Saint-Marcel - 38200 VIENNE0810 25 38 80
CABINET INFIRMIER LIBERAL M. Jean-Claude DUPLAIN 28, rue Nationale Les Roches de Condrieu06 12 40 02 57	SOUS-PREFECTURE 16, Boulevard Eugène Arnaud B.P. 116 38209 VIENNE Cedex04 74 53 26 25
Mme Alice CARRION 28, rue Nationale Les Roches de Condrieu06 15 85 15 63	RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES Hôtel de ville 38370 ST CLAIR DU RHONE04 74 56 56 74
ESPACE OSTEALIA 19, avenue de la Libération	JUSTICE Tribunal de Grande Instance (Vienne).....04 74 78 81 81
Ostéopathes D.O : Mme Lise SIRAT04 74 87 63 54	Tribunal d'Instance (Vienne).....04 74 59 10 80
Mme Alexandra Paccalet04 74 87 63 54	Tribunal de commerce (Vienne)04 28 38 05 60
Consultation à domicile06 62 17 57 25	Tribunal administratif (Grenoble)04 76 42 90 00
Magnétiseur - Energicien : M. Frédéric DELORME06 86 99 68 62	Conseil des Prud'hommes (Vienne).....04 74 85 14 84
PHARMACIE M. BÉRAUD Daniel 19, avenue de la Libération.....04 74 56 41 29	Médiateur (litiges entre particuliers, l'administration et l'état)04 74 53 26 25
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE Mme GUASTAVI Véronique 16, rue Victor Hugo.....06 08 94 83 68	Conciliateur (litiges entre particuliers).....04 74 29 01 00
Syndicat Intercommunal de Gestion des Installations Sportives 5,rue de Champagnole04 74 56 55 33	EMPLOI MISSION LOCALE ISERE RHODANIENNE (Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire) Siège de Vienne 9, rue Laurent Florentin 38200 VIENNE.....04 74 78 37 90
LA PAROISSE04 74 56 41 46	Antenne de Roussillon 6, avenue Bel Air 38150 ROUSSILLON04 74 86 48 61
ECOLE PUBLIQUE Maternelle :04 74 56 39 51	POLE EMPLOI 8, rue Anatole France 38150 ROUSSILLON.....39 49
Elémentaire :04 74 56 36 25	SNCF (renseignements).....36 35
ECOLE PRIVEE SAINT-NICOLAS 19, rue Victor Hugo04 74 56 43 50	

Infos Pratiques

PERMANENCES DES ELUS Mme Isabelle DUGUA , Maire, se tient à la disposition de tous les administrés chaque jeudi de 16h30 à 18h. ou sur rendez-vous.	DE MARS A OCTOBRE : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
PERMANENCE DES ADJOINTS Mme Sylvia JOURDAN , Adjointe aux écoles : le mercredi matin et vendredi matin ou rendez-vous. M. Georges PROENCA , Adjoint à la culture, au patrimoine : tous les jours sur RDV à partir de 16h30. Mme Annie VIALLET , Adjointe à la sécurité et à l'urbanisme: sur rendez-vous le jeudi de 16h à 18h. M. Jean-François PAVONI , Adjoint aux travaux : sur rendez-vous Mme Carmen POIRÉE , Adjointe aux actions sociales et au logement : sur RDV	VERRE Le ramassage du verre a lieu tous les 1 ^{ers} mercredis de chaque mois à partir de 8h. Déposer le verre dans un contenant devant les habitations. Le verre mis dans des sacs en plastique ne sera pas pris. Seul le verre est collecté, le contenant restant sur place. Dorénavant la collecte de verres ne se fera plus pour les bâtiments HLM.
HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Fermé les après-midis sauf le jeudi : de 15h30 à 18h. Tél. Mairie : 04 74 56 56 00	TRI SELECTIF DES DECHETS Bac pour le verre : Avenue Emile Romanet, Le port.
PORTAGE DES REPAS A DOMICILE Les personnes intéressées doivent prendre contact avec le secrétariat de Cantedor (04 74 56 40 83) au plus tard le vendredi à 9 heures pour la commande des repas de la semaine suivante.	RECENSEMENT MILITAIRE Les jeunes (garçons et filles) doivent se faire recenser à partir de la date anniversaire de leurs 16 ans. Se présenter en Mairie avec le livret de famille, carte d'identité du jeune et justificatif de domicile. L'attestation de recensement est obligatoire pour les inscriptions aux examens et au permis de conduire. Inscription possible en créant son compte sur le site : www.mon.service-public.fr
TELEALARME : S'adresser en Mairie.	LE BUREAU DE POSTE Le bureau de poste est ouvert au public : Du lundi au vendredi de 9h. à 11h30
BACS TRI SELECTIF ET ORDURES MENAGERES Le ramassage a lieu le mardi matin des semaines impaires (pour les bacs du tri sélectif : couvercle jaune) et le vendredi matin (pour les bacs d'ordures ménagères : couvercle vert) de très bonne heure. Pour les jours fériés : se référer à l'avis de la CC EBER	A VOTRE DISPOSITION A LA MAIRIE DES ROCHES DE CONDRIEU Assistante sociale : contacter le 04 74 11 20 50 27, rue Yves Farge - 38150 Roussillon Assistance juridique et fiscale gratuite : le 2 ^{ème} mardi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la Mairie au 04 74 56 56 00.
DECHETTERIE La déchetterie de Saint-Clair du Rhône est à la disposition des Rochelois gratuitement. La déchetterie étant réservée aux habitants des communes de la C.C. EBER, un justificatif de domicile est exigé à l'entrée. HORAIRES D'OUVERTURE DE NOVEMBRE A FEVRIER : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h	AUTRE PERMANENCE Madame Caroline ABADIE , députée La permanence parlementaire est située 23 rue Victor Hugo à Vienne.

« Ces textes sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs »

Bonjour à toutes et à tous,

Ce premier Marinier de ce nouveau mandat qui s'ouvre devant nous, pour les 6 années à venir, est l'occasion de pouvoir remercier tous les électeurs qui nous ont soutenus et qui nous ont permis d'avoir l'honneur d'être élus.

Le début de ce mandat inédit n'a pas été des plus faciles mais la nouvelle équipe s'est mise au travail de manière concertée, avec les outils de communication actuels et malgré les contraintes de la crise sanitaire.

La recherche de l'intérêt général fait avancer le programme pour lequel nous avons été élus aux côtés de Mme Dugua : le bien-vivre ensemble, la citoyenneté, la sécurité, l'environnement, le social, l'enfance-jeunesse, l'urbanisme, le sport et l'intercommunalité.

A votre écoute, à votre disposition et à vos côtés, les élus de la majorité, sont mobilisés pour leur commune. Ils vous souhaitent une année 2021 sereine accompagnée d'un retour à la vie normale le plus rapidement possible.

LES ROCHES DE CONDRIEU NOTRE PASSION VOTRE AVENIR

Depuis la fin de l'hiver 2020, un virus perturbe notre vie en société.

2021 est là. Nous espérons tous retrouver une vie normale en souhaitant que la facture sociale ne soit pas trop élevée.

Notre équipe a choisi la voie de la coopération avec la majorité, dans un esprit de co-construction et non de division.

Nous essayons d'apporter un plus dans les réflexions à mener pour l'intérêt général en restant vigilant sur les évolutions économiques, sociales ou climatiques.

Nous avons soumis des propositions pour améliorer la solidarité et développer les liens sociaux :

- plan de circulation des modes doux
- création de jardins partagés
- réduction de l'éclairage public
- mise en place d'une assemblée citoyenne en vue d'une démocratie élaboratrice

Nous comptons sur l'intelligence collective pour travailler ensemble.

Vous pouvez consulter notre page Facebook « les Roches demain » ou nous joindre à lesrochesdemain@gmail.com

Bonne année 2021 à tous

LES ROCHES DEMAIN



**LES JARDINS
DE LA CÔTE RÔTIE**
Vins et produits régionaux
Fruits et légumes - Produits frais
Épicerie BIO

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h00
Vendredi de 8h30 à 19h00 - Samedi de 8h30 à 18h30

RN 86 - 29, route de la Taquière - 69420 Ampuis Sud
www.jardinsdelacoterotie.com
Tél. 04 74 56 04 20



BUFFIN TP

Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

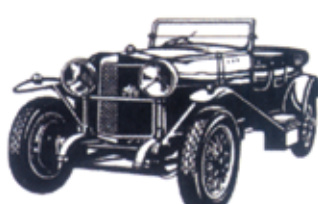
Tel : 04 74 56 03 20 site internet : www.buffin-tp.fr
6 9 4 2 0 A M P U I S



ABEOS
Centre d'Impression Numérique

Photocopies | Tirage de plans
Affiches | Flyers | Cartes de visite
Objets publicitaires | Brochures...

22 rue du 11 novembre - 38200 VIENNE
Tél. 04 74 53 97 17



**CARROSSERIE
DE LA
CÔTE RÔTIE**

**Dépannage - Tôlerie
Peinture en cabine**
Tout assuré est libre de choisir son réparateur

35, route de la Taquière - RN 86 - 69420 AMPUIS
Tél. 04 74 56 11 95 • Fax : 04 74 56 18 97



CÔTE
L'électricité à forte valeur ajoutée

INDUSTRIE TERTIAIRE ÉNERGIE

Tél. 04 74 56 40 76
www.cote.fr
Email : accueil@cote.fr

6 rue de Champagnole
Les Roches de Condrieu

Audioprothésiste diplômé d'état

sonance
AUDITION

Prêt et essais gratuits d'appareils auditifs
Garantie 4 ans casse, panne, perte, vol

ALEXIS MARSAUDON

14, Place du Marché - 69420 Condrieu
Tél. 04 74 58 94 72 - Email : condrieu@sonance-audition.fr



Bien entendre, c'est mieux comprendre
Et si le moment était venu de mesurer votre capital auditif ?



**Automobiles
Bonneton**

**VOTRE NOUVEL AGENT RENAULT
A SAINT-CLAIR DU RHÔNE**

*Réparations mécanique et carrosserie
toutes marques, service dépannage,
vente de véhicules neufs et d'occasions*

**84 ZA du VARAMBON
38370 SAINT-CLAIR DU RHÔNE
04 74 56 55 91
www.groupebonneton.com**

Condrieu Auto

Ventes & réparations toutes marques

Sébastien & Marie Mayant



23 rue Nationale 86 - 69420 Condrieu

Tél. 04 74 56 10 17
condrieu.auto@orange.fr

PHARMACIE BÉRAUD



**Location - Vente
de matériel médical**

**Tél. 04 74 56 41 29
Fax. 04 74 56 39 70**

**19, avenue de la Libération
38370 Les Roches de Condrieu**



Bois | Alu | PVC | Escalier | Mobilier

06 11 95 98 76

Z.A. de l'Orme - 69420 CONDRIEU
Atelier : 04 74 56 62 28
menuiserie69@serraille.com



Une tradition de Père en Fils

**T. 04 74 56 41 42
F. 04 74 56 47 56**

hotel-le-bellevue@wanadoo.fr
www.le-bellevue.net

**38370 LES ROCHES
DE CONDRIEU**

**à 10 km des sorties A7
Vienne ou Chanas**

TENDANCE

COIFFURE MIXTE

INSTITUT BARBIER (rasage traditionnel à l'ancienne)

VISAGISTE CONSEIL

NON-STOP
Mardi au Vendredi 8h30 à 19h00 & Samedi 8h00 à 17h00
18, rue de Belfort - Condrieu
04 74 59 55 77
Étudiant -20%